

Fontenay-Saint-Père



En fil des jours



BULLETIN MUNICIPAL N°52 - JANVIER 2023



S o m m a i r e

Edito	3	Cantine scolaire	15	Blues sur Seine	27
Conseils Municipaux	4	Périscolaire	16	Téléthon	28
Le Budget 2022	6	Le Potager	17	Les Petits Moments du Vexin	29
Carnet	7	Fontenay Amitiés	18	Comité des fêtes	30
Avancement des projets	8	L'Amicale des Chasseurs	19	Fête de la Saint Denis	31
CCAS	10	AS Fontenay-Saint-Père	19	Embellissement	32
Octobre rose	11	ADJ	20	Matinée avec les enfants	32
Ateliers Informatiques	11	Les Jazzies	21	Marché de Noël	33
Conseil Municipal des enfants	12	La Fontenoise	21	Fermeture du marché nocturne	33
La classe maternelle a 30 ans !	13	APEF	26	Le Château du Mesnil	34
L'école de Fontenay	14	Les Charparleurs	26	Vie pratique - Déchets	37
Devoirs faits	15	Salon Artistique	27		

Photo de couverture des enfants du CME: photo montage.

Billet d'humeur du Chat Reporter

Miaou... miaou... Bonne année de votre "chat reporter".

Me revoici, à essayer de griffonner, en pattes de chat un billet d'humeur.

Billet d'humeur pour livrer quelques impressions sur l'année passée à Fontenay-Saint-Père auprès de ses habitants, petits et grands. Et...

Chapristi, par les poils de ma moustache, vous m'avez épaté les Fontenaisiens !

2022 a été compliquée sur la planète entre maladies qui isolent, conflits qui effraient et climats qui dégringolent. De quoi se terrer, comme moi, dans son trou douillet, yeux fermés, oreilles bouchées en attendant des jours meilleurs !

Ce n'est pas ce qui s'est passé ici...

Ouvrant de temps à autre un œil, j'ai vu des humains à l'écoute, des voisins capables de s'entraider. J'ai vu de nouvelles idées jaillir et des initiatives naître.

Par exemple, ce Conseil Municipal des Enfants tout récent composé de quatre filles et quatre garçons, une équipe de choc ! Ils sont huit mais ont des idées comme 100 !

Des idées pour améliorer leur quotidien à l'école, à la cantine, des projets pour leur village, des rêves aussi bien sûr. Ils ont tout compris à leur rôle de jeunes élu(e)s en proposant et en participant à des actions utiles et solidaires suivies par leurs copains de classe !

Chat m'a fait tellement chaud au cœur qu'ils m'invitent à organiser avec eux les "Petits Moments du Vexin" en novembre ! D'ailleurs, j'avais revêtu un costume magnifique pour l'occasion. Un après-midi ouvert à tous pour jouer ensemble toutes générations confondues, quelle belle idée de partage !

D'y repenser, j'en ronronne de plaisir et c'est décidé, en 2023, je remets le nez et les pattes dehors, je rechasse les souris, je me refais de nouveaux amis.

La vraie vie, quoi !





Chères Fontenaisiennes et chers Fontenaisiens,

*Après deux années difficiles liées au virus de la COVID où nous avons dû privilégier les gestes barrières, c'est avec un grand plaisir que le Conseil Municipal vous invite aux **vœux du Maire le samedi 21 janvier 2023 à 10h30** à la maison Claude Delorme.*

Ce sera une immense joie de vous retrouver pour un moment de convivialité et de partage tous ensemble, Fontenaisiennes et Fontenaisiens.

Le monde et notre pays traversent une période extrêmement difficile : la guerre en Europe et les multiples crises, qu'elles soient économiques, sociales, énergétiques ou encore environnementales.

Dans ce contexte, notre petite commune n'est pas épargnée, notamment avec la baisse des dotations de l'état, les hausses de l'énergie et la pression fiscale. Ces éléments grèvent considérablement le budget et réduisent les marges de manœuvre pour réaliser nos projets et vous rendre ainsi le service que vous attendez.

Néanmoins, 2022 aura permis d'accomplir plusieurs actions majeures :

Avec notamment l'acquisition du garage de la grenouillère pour en faire le centre technique de la commune qui jusque-là, nous faisait défaut. La création et l'aménagement du parking « du trou à sablon » pour désengorger le quartier des Rues. Avec la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise le revêtement de la rue de la Mairie a été entièrement rénové.



Un grand programme d'investissement est en cours de déploiement sur le secteur de la rénovation énergétique des bâtiments communaux afin de réduire les coûts.

Dans un souci permanent de réaliser des économies mais également pour protéger les écosystèmes, l'amplitude de la durée d'éclairage des lanternes publiques va être très prochainement restreinte.

Vous pouvez constater que nous poursuivons notre programme d'investissement pour notre village, sans aucune augmentation de la part communale de la fiscalité.

Le Conseil Municipal des Enfants a également beaucoup travaillé cette année. Après avoir émis de nombreuses suggestions concernant leur qualité de vie à l'école, participé au Téléthon, il prépare diverses actions solidaires pour l'année 2023.

Après sept années de présence hebdomadaire sur la place de la Mairie, nous avons dû, à regret, nous résoudre à fermer le marché nocturne.

Quel dommage ! c'était avant tout un lieu de rencontre et de convivialité particulièrement apprécié de tous.

Une dernière information : nous avons maintenant un moyen rapide et efficace pour améliorer notre communication. L'abonnement gratuit à l'application « Panneau Pocket » vous permet d'être avertis, en instantané, des alertes météorologiques, des coupures d'électricité ou de toute autre information importante qui concerne la vie du village.

Après la magnifique soirée du marché de Noël 2022, autour de l'illumination du sapin qui a été une très belle réussite et où nous avons eu plaisir à vous retrouver, nous vous donnons rendez-vous aux vœux du Maire.

L'Équipe Municipale, le Personnel Communal et moi-même vous souhaitons une heureuse année 2023.

Thierry Jorel

Extraits des Conseils Municipaux

Débat sur les orientations générales du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

Le règlement local de publicité intercommunal (RLPi) est un document qui édicte des prescriptions à l'égard de la publicité, des enseignes et pré enseignes visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. Ces règles, plus restrictives que le règlement national prescrit par le code de l'environnement, peuvent être générales ou applicables à des zones spécifiques.

Par délibération du 12 décembre 2019, la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise a engagé l'élaboration d'un RLPi sur tout son territoire et définit les objectifs et les modalités de la concertation.

La procédure d'élaboration du RLPi étant identique à celle d'élaboration du PLUi, les orientations générales du futur RLPi doivent être soumises au débat du conseil communautaire et des conseils municipaux des communes, étant précisé qu'à défaut de débat organisé au sein des conseils municipaux, le débat est réputé avoir eu lieu, conformément aux dispositions de l'article L. 153-12 du code de l'urbanisme.

Considérant qu'il est proposé, compte tenu des enjeux issus du diagnostic territorial réalisé, de poursuivre l'élaboration du RLPi selon les six orientations générales suivantes :

Orientation n°1 : Maintenir l'interdiction de publicité définie par la réglementation nationale pour les communes couvertes par le Parc Naturel du Vexin français.

Orientation n°2 : Sauvegarder l'authenticité des paysages des communes n'appartenant pas à l'unité urbaine de Paris, au caractère rural plus marqué, en maintenant à minima la réglementation nationale, voire en la durcissant davantage.

Orientation n°3 : Accroître la qualité du cadre de vie des centres-villes et des secteurs principalement dédiés à l'habitat des communes appartenant à l'unité urbaine de Paris, par exemple en y interdisant la publicité numérique ou en limitant les surfaces des publicités murales et/ou scellées au sol (4 m² ou 8 m² au lieu de 12 m²) et leur nombre.

Orientation n°4 : Réduire l'impact publicitaire le long des axes structurants et à proximité des zones commerciales et d'activités, en diminuant la surface des publicités scellées au sol et murales (de 12 m² à 8 m² de surface d'affiche par exemple), en édictant une règle locale de densité (qui pourrait être d'un dispositif par linéaire de façade sur rue d'une unité foncière) et en encadrant la publicité numérique.

Orientation n°5 : Traiter de manière spécifique la

publicité située dans les lieux patrimoniaux, dans les abords des monuments historiques (périmètre délimité, ou à défaut, champ de visibilité jusque 500 m) ainsi que dans les sites patrimoniaux remarquables (Mantes-la-Jolie et Andrésy), où la publicité est en principe interdite, avec possibilité de dérogation par le RLPi.

Orientation n°6 : Améliorer la lisibilité des activités et l'insertion qualitative des enseignes, tant celles des centres-bourgs, centres-villes et secteurs résidentiels, que celles des zones commerciales et d'activité, sans brider pour autant la liberté d'expression des activités locales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Prend acte, dans le cadre de l'élaboration du règlement local de publicité intercommunal (RLPi), des échanges sur les orientations générales.

Subvention pour séjour scolaire - Classe de découverte au Centre " La Maison du Golfe " à Sarzeau (56) prévue au printemps 2022

Monsieur le Maire présente le projet de l'école pour les trois classes de primaire (CP/CM1) (CE2) (CE1/CM2) d'organiser une classe de découverte à Sarzeau (56) au Centre « La maison du golfe » au printemps 2022 (du 16 au 20 mai), d'une durée de 5 jours / 4 nuits.

Le coût global prévisionnel est de 20 022,30 € sur une base de 53 élèves (soit 377,78 € / élève).

Considérant le coût par élève, Monsieur le Maire propose que la Commune attribue une subvention exceptionnelle à la Caisse des Ecoles pour financer une partie de ce séjour, afin de diminuer la participation financière des parents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

■ DÉCIDE de participer à hauteur de 30 % au séjour scolaire prévu en mai 2022 d'une durée de 5 jours / 4 nuits des trois classes de primaire (CP/CM1) (CE2) (CE1/CM2) de l'école de Fontenay-Saint-Père en attribuant une subvention de 6 006,69 € à la Caisse des Ecoles de Fontenay-Saint-Père.

■ DIT qu'une subvention exceptionnelle de 6 006,69 € sera versée au budget de la Caisse des Ecoles afin de permettre le versement des 30 % de réservation du séjour.

Séance du 12 avril 2022 (extrait)

Vote des taux d'imposition 2022

Monsieur le Maire expose qu'afin d'équilibrer le budget primitif 2022, il convient de voter les taux d'imposition pour obtenir le produit fiscal attendu. Monsieur le Maire indique que la commission des finances a proposé dans le cadre de l'étude du budget 2022, de ne pas augmenter les taux communaux sur les taxes locales, désormais au nombre de deux ; (Taxe Foncière sur le Bâti (TFB) et Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB)).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de voter les taux d'imposition 2022 en appliquant à chaque taux de référence 2021 un coefficient de variation proportionnellement de 1,000000.

C'est-à-dire sans augmentation des taux de référence.

Taxe Foncier bâti :

$27,23 \% \times 1,000000 = 27,23 \%$
 $1\,528\,000 \times 27,23 \% = 416.074$

Taxe Foncier non bâti :

$66,84 \% \times 1,000000 = 66,84 \%$
 $48\,500 \times 66,84 \% = 32.417$

Produit attendu : 448.491

Demande de Subvention du Programme Voiries et Réseaux Divers 2020-2022 d'Aide aux Communes et Structures Intercommunales auprès du Conseil Départemental des Yvelines Parking du Trou à Sablon

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de solliciter du Conseil Départemental une subvention au titre du programme Voiries et Réseaux Divers (VRD) 2020-2022 d'aide aux communes et structures intercommunales.

La subvention s'élèvera à 43 470,00 euros hors-taxes soit 70 % du montant de travaux subventionnables de 62 100,00 euros hors-taxes.

S'engage à utiliser cette subvention, sous son entière responsabilité, sur les voiries communales, d'intérêt communautaire ou départementales pour réaliser les travaux figurant dans le dossier pour

l'aménagement d'un parking public sur un terrain communal (à l'angle de la rue du Trou à Sablon et de la rue des Clos), dossier annexé à la présente délibération, et conformes à l'objet du programme.

Convention d'adhésion au dispositif de Conseil en Énergie Partagé

Monsieur le Maire rappelle que :

■ L'Association Énergies Solidaires agit depuis sa création en 1998, contre le changement climatique et en faveur d'une plus grande solidarité internationale. Pour renforcer son offre auprès des collectivités et être au plus près des préoccupations des élus l'Association Énergies Solaires a développé un service : Le Conseil en Énergie Partagé (CEP).

■ Le Parc Naturel Régional du Vexin Français dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Climat Énergie Territorial accompagne le dispositif du CEP de manière technique et financière les communes bénéficiant de ce service

Monsieur le Maire informe que le CEP propose un conseil personnalisé aux collectivités locales, par l'inventaire, l'analyse, l'élaboration d'un programme pluriannuel d'actions en vue d'une meilleure gestion et d'une diminution des consommations, des dépenses énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre. Cet accompagnement est conditionné à l'adhésion au dispositif de Conseil en Énergie Partagé (CEP) sur une durée de trois ans, pour un montant annuel de 3 000,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

■ Autorise Monsieur le Maire à passer et à signer la convention d'adhésion au dispositif de Conseil en Énergie Partagé (CEP) avec l'Association Énergies Solidaires et le Parc Naturel Régional du Vexin Français.

■ Autorise Monsieur le Maire à solliciter toutes les aides, les subventions et toutes autres recettes qui pourraient participer à la réalisation de ce dispositif.

Numérotation de la Rue du Saussaye

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues. La dénomination des voies communales, et principalement à caractère de rue, est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L2213-28 du CGCT aux termes duquel « dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune.

L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles ». Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la poste et d'autres services publics ou commerciaux, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation. La numérotation des habitations de la rue du Saussaye est pour certaine propriété inexistante, il convient donc d'attribuer un numéro de voirie à chaque propriété de cette voie.

Considérant l'intérêt communal que représente la renumérotation de la rue du Saussaye,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Valide le principe général de numérotation de la rue du Saussaye

Dit que le financement de l'achat du numéro pour chaque propriété de la rue du Saussaye sera assuré sur budget communal.

Questions diverses :

Monsieur le Maire rend compte des procédures contentieuses en cours :

■ Action de M. et Mme Pudysz contre la Commune → ils ont été déboutés et ont dû mettre en conformité les menuiseries.

■ Action de M. et Mme MARTIN Christophe (pour l'enfant Nolan) contre la Commune → en cours.

■ Action de Mme CHARDON contre M. le Maire → elle a été déboutée par le M. le Procureur de la République.

■ Action de Mme BEAUREPAIRE contre M. le Maire → elle a été déboutée par le M. le Procureur de la République.

■ Action de Mme BEAUREPAIRE (pour l'enfant Louise PERRON) contre la Commune → elle a été déboutée et condamnée à verser à la commune la somme de 1 500,00 €.

Séance du 23 juin 2022 (extrait)

Demande de Fonds de Concours 2022 auprès de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSEO)

Considérant les projets de :

■ Remplacement des panneaux d'affichage municipaux,

■ Achat d'un tracteur porteur de matériels avec des équipements,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte les avants projets pour un montant global de 47 371,90 euros HT, réparti comme suit :

■ Achat des panneaux d'affichage en bois pour un montant total de 14 661,90 euros HT,

■ Pose des panneaux d'affichage pour un montant total de 1 460,00 euros HT,

■ Achat d'un tracteur porteur de matériels avec des équipements pour un montant total de 31 250,00 euros HT,

DECIDE de solliciter auprès de la Communauté urbaine un fonds de concours d'un montant de 23 685,95 €, pour les projets :

■ D'achat des panneaux d'affichage en bois pour un montant total de 14 661,90 euros HT,

■ De pose des panneaux d'affichage pour un montant total de 1 460,00 euros HT,

■ D'achat d'un tracteur porteur de matériels avec des équipements pour un montant total de 31.250,00 euros HT,

Cimetière

La gestion du cimetière se fait via le site :

www.gescime.com/fontenay-saint-pere

Ainsi vous aurez la possibilité de :

- Rechercher une sépulture.
- Visualiser et éditer les plans du site funéraire.
- Consulter le Registre des dispersions.
- Consulter la liste des opérateurs funéraires agréés.
- Vous informer des démarches à suivre lors d'un décès.

Le Budget 2022

R

Impôts, taxes et atténuation de charges: **613 662 €**
Sans augmentation de la part communale de l'imposition.

E

Produits des services: **175 000 €**
Principalement le périscolaire et la location de la Maison C. Delorme - Redevances des concessionnaires.

C

Dotations et subventions: **60 714 €**
Moins 59,5 % depuis 2012 et moins 6,1 % en 2022.

E

Subventions sur investissements et remboursement de la TVA: **317 492 €**
Subvention sur des actions et travaux engagés: Remboursement de la TVA 2020.

T

T

Virement de la section fonctionnement: **324 218 €**

E

S

Provision d'investissement 2021 : **383 968 €**

Fonctionnement administratif: **411 200 €**
Indemnités, salaires, charges...

D

Subventions & manifestations: **48 100 €**

É

Intercommunalité: **123 844 €**
Versement à la CU - GPS&O.

P

Autres charges de gestion courante: **307 632 €**
Prestation de service, entretien, énergie...

E

Remboursement d'emprunts: **18 350 €**

N

Virement à la section investissement: **324 218 €**

S

Investissement: **641 710 €**
Affectation pour investissement prévisionnel et provision: Des investissements raisonnés et subventionnés en fonction des besoins des Fontenaisiens et Fontenaisiennes: Embellissement, préservation du patrimoine, service à la personne, développement et création d'infrastructures...

S

1 875 054 €

Maintien des objectifs du Conseil Municipal avec:

- Une gestion sérieuse et des recherches d'optimisations constantes des coûts de fonctionnement et des subventions et aides pour les investissements.
- Une politique d'investissements mesurés et planifiés sur la durée du mandat.
- Aucune augmentation de l'impôt
- Maintien d'une part d'autofinancement constante d'année en année.

Urbanisme

Déclarations préalables fin 2021

- Monsieur Philippe GOUPIL, 5 Impasse de la Grande Vallée : modification des façades et réfection d'une partie de la toiture
- Monsieur David CORNET, 4 rue de la Mairie : remplacement de la toiture
- Monsieur Gilles PILLET, 21 rue de la Grenouillère : remplacement de volets
- Madame Amandine COTINET, 14 rue de la Poste : Changement de menuiseries
- Monsieur Gérard PRIEUR, 1 rue du Saussaye : changement de portail
- Madame Valérie LEGALL, 5 impasse de la Lubine : Edification d'une pergola
- Madame Viviane PASCUAL, 5 rue des Clos : Réfection toitures dépendance et grange
- Monsieur Patrick LESARINI, 2 rue de la Mairie : Régularisation d'un remplacement d'une baie vitrée par une fenêtre, et diverses menuiseries, retrait d'un auvent
- Monsieur Thierry MOUTHON, 18 rue Pasteur : Création d'une terrasse et remplacement d'une fenêtre par une baie vitrée

Déclarations préalables 2022

- Madame Brigitte PAIN, Les Coqs : Abri pour chevaux
- Madame Céline MALAPERT, 3 Rue des Foyaux : Pose d'une clôture
- Madame Hélène DE OLIVEIRA, Ferme Sainte Thérèse : Coupe et Abattage d'arbres
- Madame Charlotte BRILLANT, 3 a Rue Pierre Curie : Changement menuiseries, installation fenêtres de toit
- Madame Samantha BENNE, 3 Rue de la Grenouillère : Remplacement clôture
- Monsieur Pascal GOUET, 9 bis Rue Léon Andrieux : Pose clôture de séparation
- Monsieur Jacky BRITES, 2 Rue de la Poste : Création fenêtre de toit
- Monsieur Guy MOLLET, 7 Rue au Bègue : Changement porte de garage
- Monsieur Sylvain BOUVIER, 10 Rue de la Grange Dime : Ravalement façade
- Monsieur David VALENDOF, 17 Rue de l'ancienne Mairie : Division foncière
- Monsieur Alexis MOULIN, 61 Rue de la Petite Vallée : Remplacement et modification de menuiseries
- Madame Françoise JENVRIN, Rue de la Grande Vallée : Division foncière
- Monsieur Pascal BOISHARDY, 6 Rue des Foyaux : Réfection couverture vétuste
- Monsieur Philippe GAGLIARDI, 22 Rue de la Poste : Mise en place ombrière
- Planète Service, 5 Rue de Follainville : Ravalement façade
- Monsieur Frédéric STEPNOWSKI, 30 rue de la Grande Vallée : Pose d'un portail et portillon sur clôture existante

- FOREOUEST, La Glisière – Le Petit Gohe : Coupe et Abattage d'arbres
- Monsieur Morgan LEFEVRE, 26 bis rue Pasteur : Création de fenêtres de toit
- Madame Hélène DE OLIVEIRA, Ferme Ste Thérèse : Remplacement clôture en limite de voie
- Monsieur Joaquim MARQUES DE OLIVEIRA, 2 Ferme Sainte Thérèse : Coupe et Abattage d'arbres
- Madame Anouk ROCCHIETTA, rue Pasteur : changement menuiseries, création et agrandissement ouverture
- Monsieur Julien MALESYS, 3 rue de Mantes : Remplacement, modification et création d'ouvrants
- AC BAT, 28 rue de la Grenouillère : Installation de panneaux photovoltaïques
- Monsieur Pierrick ROCHER, 12 rue de la Mairie : Construction piscine
- Madame Denise DEROUCK, 34 rue de la Grande Vallée : changement couleur des menuiseries et clôture
- Madame Amandine MASSONNIERE, 5 rue du Saussaye : changement couleur des menuiseries
- Madame Hélène CANOLLE, 11 ferme Sainte Thérèse : changement couleur des menuiseries et clôture
- Monsieur Jean-Marc SERVOUIN, 7 rue de Montgison : Réfection toiture et isolation combles

Permis de construire fin 2021

- Monsieur Dimitri MOCQUARD, rue du Trou à Sablon : Changement d'affectation d'un garage en habitation
- SCI Carpe Diem, 16 rue de Meulan : Extension d'un hangar existant, création d'une terrasse, peinture de la clôture sur rue

Permis de construire 2022

- Monsieur Morgan LEFEVRE et Madame Sophie POTIER, 26 bis rue Pasteur : Construction d'une maison individuelle
- Monsieur André COLAROSSO, 26 rue Pasteur : Modification façades dépendance et construction d'un garage
- Monsieur Carlos PRADOS, 10 rue de la Paix : Construction d'une maison individuelle

Permis d'aménagement 2021

- Christophe TOTH, 29 rue de la Petite Vallée : Création d'un lot à bâtir
- Monsieur Morgan LEFEVRE et Madame Sophie POTIER, 26 bis rue Pasteur : division de parcelle pour détachement d'un lot à bâtir (lot A)

Permis d'aménagement 2022

- Nexity Foncier Conseil, rue du Moulin : Aménagement et viabilisation d'un lotissement comprenant 13 lots à bâtir dont un macro-lot

Carnet

Naissances :

- ◆ 18 janvier 2022, Jade JOZIC
- ◆ 29 janvier 2022, Mélissa JOUDRAIN
- ◆ 9 mars 2022, Cassandre BAIS SAFFRAY
- ◆ 29 mars 2022, Naël MARZOUGUI COURJEAULT
- ◆ 30 mai 2022, Solal MEZIANE
- ◆ 2 juin 2022, Lény LECHEVALIER
- ◆ 27 juin 2022, Martin PARMENTIER
- ◆ 27 juin 2022, Jules PARMENTIER

◆ 7 juillet 2022, Léonie LEFEVRE

◆ 7 août 2022, Auxence CAHUET

Mariages :

- ◆ 12 février 2022, M. Romain BAIS et Mme Dorothee SAFFRAY
- ◆ 3 juin 2022, M. Armand TANGRAY et Mme Victoria JEZEQUEL
- ◆ 25 juin 2022, M. Guillaume LEBLANC et Mme Christiana ADEDZE
- ◆ 3 septembre 2022, M. Eric GAVOILLE et Mme Crystal LAMBERT

Décès :

- ◆ 27 mars 2022, M. Joël FERRIERE
- ◆ 18 mai 2022, Mme Jesuina RIBEIRO
- ◆ 12 juillet 2022, Mme Jacqueline VIOT
- ◆ 24 août 2022, M. Georges BELLEI (Ancien combattant )
- ◆ 10 octobre 2022, Mme Simone LE CORRE
- ◆ 18 décembre 2022, Mlle Aéllys CAHUET
- ◆ 21 décembre 2022, M. Georges DUPLOUIS
- ◆ 27 décembre 2022, Père Marc SIMON
- ◆ 29 décembre 2022, M. Maurice MEESMAN (Ancien combattant )

Faire de notre village un environ

Zoom sur nos Projets pour 2023

La Structure Périscolaire



Ce projet de structure périscolaire a pour but, d'offrir aux élèves de l'école primaire un lieu plus adapté que la salle communale tant pour la cantine que pour la garderie périscolaire.

Associé à la construction d'un parking et relié par un chemin piéton vers l'école, ce projet s'inscrit dans notre volonté de développement et de services. Une étude a été demandée auprès d'IngenierY, basée sur notre projet: une cantine, une salle pour les activités périscolaires, pouvant accueillir les enfants, des locaux communs (sanitaires/vestiaires pour enfants et adultes, hall d'accueil, locaux techniques).

A ce jour, le Conseil Municipal étudie les conclusions d'IngenierY.

Le contexte économique actuel et la baisse des dotations de l'état, ne nous permettent pas de prendre une décision rapide. Au regard de notre politique d'investissement mesurée, il est possible que le projet ne soit pas réalisable.

Nous vous tiendrons informés.

La Révision de la Charte du PNRVF

En 2023, nous poursuivons notre participation à la révision de la Charte du PNRVF. Pour mémoire, le Syndicat Mixte du Parc mène une réflexion avec ses partenaires pour accompagner la création d'une nouvelle Charte, la troisième depuis le classement du territoire en Parc Naturel Régional en 1995.

Le projet la Charte « Horizon 2040 » a été adopté en juillet 2022 par le Syndicat Mixte. La Région a demandé au Conseil National de Protection de la Nature (CNP) un rapport sur ce projet (études complémentaires sur la gestion de l'eau, gestion forestière). L'ensemble sera examiné par les acteurs de la révision début 2023 avec l'objectif d'une validation finale au 2^e trimestre 2023.

Retrouvez toutes les informations sur le site du Parc Naturel Régional du Vexin Français (pnr-vexin-francais.fr)



nement propice à la convivialité

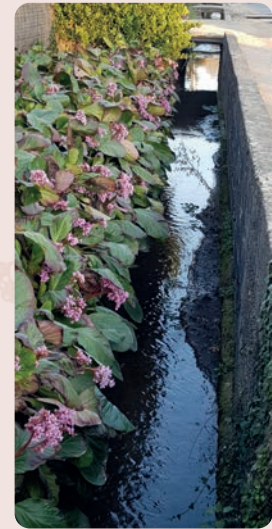
Le Ruissellement

Après notre mise en œuvre du schéma directeur d'Assainissement de 2003 avec, pour débiter la création d'un bassin de rétention rue de l'Ancienne Mairie, la Communauté Urbaine a repris la compétence ruissellement et assainissement, et a délégué la conduite de cette compétence au Syndicat Mixte de Seine et Ouest (SMSO).

Ce dernier a lancé un programme d'aménagements contre le ruissellement et l'érosion hydrique des sols sur différents sous-bassins-versants dont celui de Fontenay-Saint-Père. Notre commune est régulièrement sujette à l'apparition de ruissellements provoquant des inondations: ru de Fontenay-Saint-Père et ru Mian, notamment rue de la Grande Vallée.

Dès janvier 2023, une visite sur site débutera ayant pour objectif d'établir un diagnostic. Le résultat de cette étude est planifié pour juin 2023.

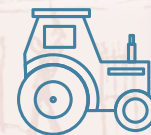
Nous ne manquerons pas de vous tenir informés, la lutte contre le ruissellement est une de nos priorités.



Les Investissements Communaux

Grâce à la subvention des « Fonds de concours » accordée par GPS&O, nous allons:

- Acquérir un tracteur permettant le déblayage, l'entretien des chemins ruraux, le ramassage des nombreux dépôts sauvages.
- Remplacer les panneaux d'affichage en métal par des panneaux bois plus adaptés au caractère rural de notre commune.



Sans Oublier

- Finaliser l'aménagement du local technique (ancien garage de la Grenouillère).
- Continuer notre plan d'aménagement du cimetière (réflexion sur le jardin du Souvenirs...).
- Terminer les travaux de la Maison « Manceau » (future maison des associations).
- Débuter les travaux de l'église.
- Poursuivre notre démarche de service.

CCAS

2022, une année de reprise progressive des activités avec les séniors.

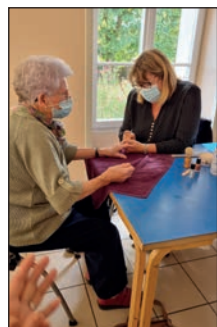
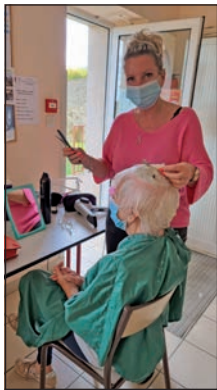
Les traditionnels repas de Noël et voyage du printemps n'ont pas pu être réalisés du fait d'une activité encore importante du Covid 19.

Durant « LA SEMAINE BLEUE », moment privilégié dédié aux retraités, afin de valoriser leur place dans la vie sociale, le mardi 4 et mercredi 5 octobre des activités de bien-être leur ont été proposées. Les personnes inscrites ont pu profiter soit à domicile, soit à la maison Claude DELORME, des soins de manucure dispensés par Sandrine et de coiffure avec Nathalie.

Nouveau cette année, des séances de Amma assis : soin énergétisant et apaisant qui se pratique en position assise avec Maud ont été bien appréciés de tous ; des séances de Pilates ont permis aux séniors intéressés de découvrir cette discipline de renforcement musculaire améliorant la posture et la stabilité du corps et s'adaptant à beaucoup de pathologies.

Remise de colis de Noël

Vendredi 16 décembre, pour les Aînés de notre village, le CCAS a remis à chacun, un Panier Gourmand ainsi qu'une fleur et une carte de Noël réalisée par les enfants du périscolaire ; 92 personnes ont pu profiter de cette action.



Anniversaires des plus anciens

Notre doyenne Mme Madeleine Bruyer a fêté ses 98 ans, quelques douceurs lui ont été offertes. Mme Bellei Anna a quant à elle fêté ses 90 ans.

Maintien des personnes à domicile

- Portage des repas : Le personnel communal se charge de la livraison, tous les midis, aux foyers inscrits au portage des repas ; (sauf week-end et jours fériés). Le prix du repas reste à 5,20 €.
- Téléassistance : Le CCAS prend en charge la Téléassistance à Fontenay-Saint-Père ; Cette année ce sont 20 foyers qui en bénéficient. Elle est gérée par « VITARIS-Yvelines Ecoute Assistance » dans le cadre de sa politique en faveur du maintien à domicile des personnes isolées ou en situation de handicap.

Document téléchargeable sur le site internet de la Commune.

Tél. : 0 810 220 050

Mail : teleassistance78@vitaris.fr/

Site internet : www.yvelines.fr/teleassistance

Information Améthyste

Titre de transport pour personnes âgées, handicapées ou anciens combattants et veuves de guerre, sous réserve d'éligibilité. Dossier à remplir et à déposer en Mairie.

Forfait de transport financé par la Conseil Départemental des Yvelines pour permettre aux personnes citées précédemment, de voyager gratuitement, ou avec participation. Il permet les déplacements sur tous les modes de transport en commun d'île de France (Métro, RER, bus, tramway et trains).

Contact : <https://amethyste.yvelines.fr>

Tél. : 01 39 07 81 20

Mail : amethyste78@yvelines.fr

Subvention du CCAS pour le forfait Imagine'R

Cette année, une trentaine de jeunes bénéficie de cette aide aux transports ; 30 € sont pris en charge par le CCAS pour les collégiens et 60 € pour les lycéens sur le forfait de la carte Imagine'R.

Renouvellement et nouveaux abonnements à transmettre à :

Agence Navigo CTVMi :
2, impasse Claire Deville - 78200 Mantes la Jolie.
Service clientèle : 01 30 94 34 22

Bons de chauffage

Une participation, pour les personnes de plus de 60 ans non imposables et par foyer, est attribuée par le CCAS, sous forme de « bons de chauffage ». Pour en bénéficier, il faut déposer votre avis d'imposition et un RIB à la Mairie.

TAD-Ile-de-France

Transport à la demande disponible uniquement sur réservation dans toute l'Île-de-France.

Un service de transport collectif souple, dynamique, personnalisé et accessible uniquement sur réservation.

Vous pouvez réserver jusqu'à la dernière minute :

- via internet sur l'application 7j/7 - 24h/24 : tad.idfmobilité.fr
- via l'application mobile à télécharger sur votre téléphone portable
- par téléphone : 09 70 80 96 63 de 9h à 18h du lundi au vendredi (hors jours fériés)
- Vous pouvez utiliser votre titre de transport régional ou des tickets.

Après avoir effectué votre réservation, 30 minutes avant l'heure de départ, vous recevrez une alerte sur votre téléphone pour vous rappeler votre prise en charge (point d'arrêt, heure, véhicule...) Vous devrez vous présenter à votre rendez-vous 5 minutes avant l'heure de départ. Le conducteur du véhicule validera votre présence et votre titre de transport.

Le CCAS reste à l'écoute de toutes personnes rencontrant des difficultés dans leur quotidien.

Octobre rose

Chaque année depuis 27 ans en France, Octobre Rose est le mois consacré à la lutte contre le cancer du sein.

Pour marquer leur intérêt à la campagne annuelle de sensibilisation « Octobre Rose », les membres du Conseil Municipal et les enfants du périscolaire, ont souhaité manifester leur soutien lors d'une action : réunion de travail pour les uns et jeux dans la cour de l'école pour les autres.

La Municipalité a fait un don de 300 € à l'association de la Note Rose.

Pour 2023, nous réfléchissons à la mise en place d'une nouvelle initiative avec nos habitants.



Ateliers Informatiques & Permanences Numériques pour les Séniors

En 2023, la Municipalité, en partenariat avec Destination Multimédia, organise gratuitement des ateliers informatiques et permanences numériques à destination des séniors.

Démarches administratives, accès



aux outils informatiques et temps d'échange.

Des informations complémentaires (jour, horaire) vous seront communiquées prochainement.

Les inscriptions se feront en mairie.

Conseil Municipal des Enfants

Une première année déjà fructueuse, pour nos 8 jeunes élu(e)s au Conseil Municipal des Enfants CME, depuis leur élection en décembre 2021.

Au cours des 4 conseils qui ont eu lieu en 2022, ils ont dans un premier temps exprimé des demandes plutôt orientées « matérielles » pour ensuite laisser place à des projets à vocation solidaire, sociale ou environnementale.

Quelques exemples d'évènements réalisés suite à leurs demandes :

- En avril, animation bulle de savon sur le marché nocturne.
- En juin, cinéma en plein air avec la diffusion du dessin animé « le petit vampire » et repas burger/frites pour tous les enfants de l'école.
- En octobre, réapprovisionnement des équipements de la cour (corde à sauter, ballons sauteurs, buts et ballons de foot, élastiques, échasses...).
- En novembre, rencontre intergénérationnelle autour du jeu avec comme thème « le chat », organisée dans le cadre des « Petits moments du Vexin » avec l'association « Petit renard joue et crée ».
- En décembre, participation au Téléthon avec la confection d'objets fabriqués par les élèves de l'école et vendus au profit de l'association.

Et plein d'autres projets à venir pour 2023 ! Nos jeunes élu(e)s, porte-paroles de leurs camarades, ont des idées plein la tête !

Ils ont également participé à un conseil municipal des adultes afin de défendre certains de leurs projets et ils ont été présents lors des commémorations de mai et novembre. « C'était un bon acte pour se souvenir d'eux » raconte Sovann.



Séance de conseil



Repas Burger



Commémoration du 11 novembre

Rappelons que si le CME est autant actif, c'est aussi grâce à l'investissement et au partenariat de l'école. Malgré un changement de direction au sein de l'école en septembre dernier, M. NIOCHE et toute l'équipe enseignante restent autant investis que l'était Mme BOULEUX. Merci à eux. « C'est bien, j'aime parler des projets pour les enfants du village et partager des idées » déclare Claire, nouvelle jeune conseillère qui a pris la relève d'Aliénor, partie en 6^e dans un collège éloigné. A l'image de Claire, la jeune équipe du CME est dynamique et investie. Bravo à eux aussi !



Cinéma en plein air



Petits Moments du Vexin



La classe maternelle a 30 ans !

Un peu d'histoire pour se rappeler de sa création :

En 1976, l'inspecteur primaire, en raison des effectifs scolaires, donne un avis favorable à la création d'une « Classe Infantile » afin d'accueillir les enfants à partir de 3 ans. Cette classe se fait en réadaptant la quatrième classe créée quelques années auparavant. Une femme de service est nommée pour aider l'enseignant en charge de cette classe. Mais très vite, en raison de nombreuses naissances en 1985 et 1986, la classe infantile ne peut plus recevoir tous les enfants ! Le Conseil Municipal décide donc d'ouvrir, en 1990, dès la rentrée scolaire, une « Garderie bénévole » tenue par trois habitantes du village, le matin de 8h30 à 11h30.

Il est plus que nécessaire d'envisager la création d'une nouvelle école maternelle. Mme Claude Delorme, Maire de la Commune, profite de la mise en place d'un Contrat Rural pour en demander la construction. En 1992, à la rentrée scolaire, ouverture de cette Ecole Maternelle tant attendue. Elle est située en dessous de la cour de récréation.

La première institutrice, Madame Laurence Leclercq, fut nommée maîtresse de cette classe à son ouverture et resta 9 ans dans l'école. Madame Denise Fontaine la seconda et assura ses fonctions d'ATSEM avec un grand dévouement de 1976 à 2009.

Grâce aux souvenirs de Mme Leclercq et à ceux d'une maman d'élèves bien connue de tous, revivons la naissance de cette classe maternelle.

Lors de la rentrée scolaire 1992, 29 élèves de petite section furent inscrits; phénomène qui ne s'est pas reproduit à l'école de Fontenay depuis ! Camille Lang en faisait partie ainsi qu'Olivier Viot ou Olivier Muczynski, entre autres.

A l'ouverture de l'album photos, souvenirs et émotions affluent.

Laurence Leclercq souligne : « *j'ai passé mes meilleures années d'enseignement à Fontenay-Saint-Père. J'ai essayé de faire de mon mieux pour développer l'imagination de mes élèves, les faire rêver, grandir et s'épanouir au mieux en étant toujours vigilante à leur sécurité affective et à leur réussite. Il me semble avoir su construire de véritables liens de confiance avec les familles et avoir su travailler en bonne intelligence avec mes collègues.* »

Souvenirs de fêtes et de spectacles magnifiques où décors et costumes étaient fabriqués à l'école. Souvenirs de projets pédagogiques insolites comme celui de... dormir une nuit à l'école ou d'organiser, en lien avec une école de Gargenville, le mariage de deux... marionnettes, Pétula et Gribouille ! L'occasion pour les enfants de découvrir et préparer les documents de mariage, de l'organiser en mairie avec la complicité de Mme Delorme, maire et maître de cérémonie.

« *Nous avons même eu les honneurs de la presse pour ce mariage.* » se souvient Mme Leclercq.

« *C'était un jour ensoleillé merveilleux. Des mamans associées à ce projet étaient déguisées. Elles s'appelaient "les fées" et m'ont laissé un très beau message. C'est un des plus beaux souvenirs de ma carrière. Tous les enfants de l'école étaient tellement heureux d'y être conviés.* »



De gauche à droite :

1^{er} rang : Viot Olivier - Muczynski Olivier - Rolland Julie - Meunier Karolane - Dervillé Simon.

2^e Rang : Guégan Amélie - Saliéri Lola - Etienne Elodie - Verdier Cynthia - Pacaud Sébastien - Faury Julien.

3^e Rang : Leblanc Arnaud - Pac Florian - Papin Thibault - Donato Tiffany - Pillet Kevin - Dupuis Aurélien.

4^e Rang : Lorant Marc - Petitbon Julien - Bouttier Pierre - Lang Camille - Stoss Sullivan - Compagnon Laure - Pasanis Thomas.

Classe de Madame Leclercq (à gauche) assistée de Madame Fontaine (à droite).

L'école de Fontenay



La rentrée 2022 a été placée sous le signe du changement avec l'arrivée d'un nouveau directeur M. NIOCHE accompagné de Mme LOUNIS tous les mardis.

Mot du directeur

C'est avec un grand plaisir que j'ai effectué ma première rentrée à Fontenay-Saint-Père. Ayant fait ma scolarité dans une petite école du Vexin, j'y trouve quelque chose de familier. Je profite de cette publication pour remercier l'équipe municipale, l'équipe du périscolaire et les parents d'élèves pour leur accueil et leur collaboration. L'équipe enseignante est partiellement renouvelée depuis cette rentrée puisque Mme Vivien et moi venons d'intégrer l'école. La rentrée s'est bien passée, malgré un début d'année perturbé par une nouvelle vague de COVID. Parents et enfants ont fait preuve de compréhension et de bonne volonté, ce qui a permis une bonne continuité pédagogique.

Toute l'école a pu ensuite s'investir, avec succès, dans des projets artistiques et solidaires liés aux apprentissages. La communauté des enfants est unie, et motivée dans les projets réalisés. Je les remercie pour leur enthousiasme et j'espère sincèrement que 2023 nous apportera encore de beaux moments.

Mme PERONNET (partie en retraite bien méritée) a laissé sa place à Mme VIVIEN (CM1), viennent compléter l'équipe déjà en place, Mme BRITES (GS/CP) et Mme BOUCARD (PS/MS).

Une classe à triple niveau (CE1, CE2 et CM2) témoigne d'une baisse des effectifs au fur et à mesure des années ; la classe de maternelle est constituée de 28 élèves.

Début 2022, les élèves de CP/CM1 sont allés distribuer des cartes de vœux aux

personnes âgées de la commune. Ils ont réalisé eux-mêmes les cartes et les ont déposées dans leurs boîtes aux lettres.

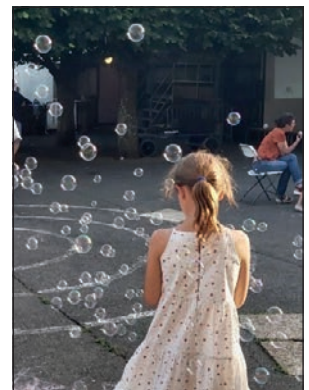
En avril, dans le cadre du projet « La bataille du Vexin », les élèves ont fait une sortie au château de la Roche Guyon. Malgré la pluie, les élèves se sont montrés curieux et très intéressés par ce thème.

Le principal projet de l'année scolaire 2021/2022 a été la classe découverte à Sarzeau qui a regroupé tous les élèves d'élémentaire en mai dernier pendant une semaine.

Une tombola, une vente d'objets confectionnés par les élèves et vendus lors des divers événements du village ainsi que le soutien financier de la commune et de l'APEF ont permis de réduire le coût du voyage. Les enfants de maternelle, quant à eux, sont allés au cirque de Villeneuve-La-Garenne : le matin, ils ont pratiqué les arts du cirque en ateliers et ont assisté au spectacle des artistes l'après-midi.

Les élèves de CM1/CM2 ont participé, en octobre, à la dictée ELA (Association de lutte contre les Leucodystrophies).

Toute l'école a également participé à « La grande lessive », Œuvre d'Art participative sous la forme



d'une installation éphémère faite par tou(te)s autour de la terre (121 pays y participent), un même jour, au moyen de réalisations plastiques, suspendues à l'aide de pinces à linge à des fils tendus en extérieur. Cette année, nos jeunes artistes ont travaillé sur le thème « La couleur de mes rêves ».

Sans oublier la natation scolaire concentrée en 2 séances par semaine avec des élèves CE et CM répartis en 4 niveaux (jaune, rose, bleu et violet).

En novembre, les CE1/CE2/CM2 ont participé à un projet musical en partenariat avec la circonscription et le festival Blues Sur Seine. Un musicien est intervenu régulièrement en classe afin de préparer les élèves à la représentation de 3 chants restitués en première partie du concert d'Arnaud Fradin & His roots combo, qui s'est déroulé à l'Eglise du village le 21 novembre.



En décembre, tous les élèves ont interprété quelques chants de Noël lors de l'illumination du sapin, le soir du marché de Noël.

2023 sera assurément encore une belle année remplie de projets menés par l'équipe d'enseignants.

Devoirs faits

Projet mis en place par le Collège Jacques Cartier d'Issou, les permanences de « Devoirs Faits » rencontrent un franc succès. L'année scolaire 2021-2022 a permis à plus de 100 élèves d'en bénéficier après avoir été repérés par les enseignants.

Ces devoirs faits sont externalisés dans les communes rurales de façon à en faciliter l'accès à tous les élèves qui le souhaitent sans avoir de contraintes de transport pour s'y rendre. Ils sont dispensés par des enseignants du collège.

Les objectifs : accompagner et soutenir les élèves, rendre explicites les devoirs, permettre à l'élève de développer son autonomie, ses apprentissages en classe et hors de la classe ainsi que lui donner des méthodologies de travail.

Chaque collégien bénéficie d'un suivi précis et d'un bilan individuel en fin de trimestre effectué par les encadrants.

Le bilan : de manière générale, le principe plaît beaucoup aux élèves et aux parents, beaucoup de participants ont retrouvé la motivation. Dans notre Commune, cette année, 8 jeunes Fontenaisiens en bénéficient. L'inscription est gratuite et gérée par le collège. A Fontenay-Saint-Père, les heures de permanence ont lieu tous les lundis de 17h30 à 19h à la maison Claude Delorme.



Cantine scolaire « ZERO INFLATION »

Face à la hausse des prix dûe entre autres à la crise énergétique, les coûts des repas de la cantine ont subi une augmentation, imposée par le prestataire.

Pour ne pas alourdir encore les charges des familles, la Municipalité a décidé de ne pas répercuter la hausse des tarifs et prend à sa charge cette augmentation.

De même, la qualité des repas et le nombre des repas sont restés identiques avec une plus grande diversification alimentaire.

Périscolaire

Avec des enfants toujours partants pour suivre les nombreuses idées de l'équipe du périscolaire menée par Angélique, 2022 a été une année riche en projets et réalisations malgré une première partie d'année encore ponctuée par le covid.

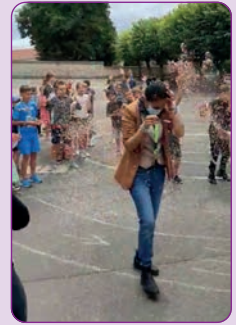
❁ L'année commence par une belle action solidaire avec une « collecte de jouets au profit du secours populaire de Limay », 383 jouets ont été collectés par les enfants de la garderie dans le cadre du « Père Noël Vert ».

« Merci encore pour votre investissement, tous ces jouets vont faire le bonheur des enfants en situation de précarité » a partagé Mme Michèle LE PORT, secrétaire générale du secours populaire de Limay.

Mot d'Angélique

Une nouvelle année scolaire qui a débuté à quatre puisque Salka est partie vers d'autres activités au plus grand regret des enfants qui la réclament encore aujourd'hui et qui manque aussi beaucoup à notre équipe.

Cette nouvelle année, sans protocole sanitaire, a permis de retrouver les enfants joyeux et plein de vie. L'envie d'apporter ma contribution en animations, activités, collectes, repas à thème, clin d'œil à octobre Rose et bien d'autres idées est toujours là. Accompagnée de mon équipe nous faisons en sorte de faire plaisir aux enfants toujours au top pour participer à ces initiatives.



Collecte de jouets

❁ En mars, le comité des fêtes lance le défi de réaliser « la tête de Monsieur Carnaval » : Défi réalisé avec succès!

❁ Au retour des vacances de Pâques, place à « la Chasse aux œufs » avec 180 œufs cachés à la dernière minute pour qu'ils ne fondent pas au soleil déjà bien présent.

❁ Tout début juin, « le carnaval de l'école » a pu avoir lieu, tous déguisés ; une belle journée !

Tête de M. Carnaval



Le sapin et les cadeaux pour le goûter de Noël

Carnaval



Fête foraine

✿ Septembre, « repas mexicain » avec son traditionnel Chili-sin-carne servi dans la cantine, décorée sur le thème pour l'occasion.

✿ Comme tous les ans début octobre, « Sortie fête foraine lors de la fête de la Saint-Denis », avec goûter de barbe à papa, gaufres et crêpes le tout agrémenté de tours de manège pour les plus petits et autos tamponneuses pour les plus grands.

✿ « Le repas d'Halloween », et tous ses préparatifs restent traditionnellement un événement très apprécié des enfants pour cette fête populaire avec ses masques et ses costumes effrayants.

✿ En novembre et décembre nombreuses sont les activités à l'approche des fêtes de Noël : réalisation du « calendrier de l'Avent », création de 80 jolies « cartes de Noël » afin de souhaiter de bonnes fêtes aux séniors du village, décoration du sapin en vue du traditionnel repas et du goûter de Noël avec remise des cadeaux.

✿ Pour la 2^e fois, une belle collecte de 305 jouets a été réalisée, au profit du secours populaire dans le cadre du « Père Noël vert », merci aux enfants.

Une équipe investie et des enfants toujours partants, voici le cocktail énergétique qu'est le périscolaire de Fontenay-Saint-Père!



Halloween



Le Potager

Le Centre de Loisirs "Le Potager" propriété de la ville de Levallois accueille les enfants de Fontenay-Saint-Père, grâce à une convention signée ente les deux communes, pour les vacances de février à celles de la Toussaint. Les enfants sont acceptés du CP au CM2 à chaque période de vacances scolaires, sauf Noël, et les mercredis jusqu'aux vacances de Noël, puis au retour des vacances de février.

Un animateur est dédié aux enfants de Fontenay-Saint-Père pour un groupe allant jusqu'à 10 enfants
 Horaire d'accueil: de 10h30 à 16h; les dossiers d'inscription sont à retirer à l'accueil de la Mairie.



Renseignements :

Marie-Christine GOUET : 06 34 70 07 87

FONTENAY AMITIES

le lien entre les générations

Enfin, cette année, nous avons repris une existence normale dès le mois de mars 2022

Notre traditionnelle belote le 12 mars, la sortie Mantes-La-Jolie ; visite du centre ancien, de la Collégiale et du musée de l'Hôtel-Dieu avec une guide et repas le midi au restaurant "Les Sens... Ciel", et notre assemblée générale décalée au 26 mars.

En mai nous avons organisé le repas des adhérents dans la Maison Claude Delorme, buffet réalisé par le restaurant de Drocourt.

Participation au forum des Associations le 3 septembre. Du 22 au 24 septembre nous avons visité les Châteaux de la Loire.

Le 19 novembre un concours de belote a eu lieu dans la Maison Claude Delorme et le 8 décembre notre repas de Noël a eu lieu au restaurant de la Truite à Rosay avec visite de la pisciculture.

Les activités hebdomadaires ont été maintenues avec pour objectif de maintenir le lien social et la rupture à l'isolement et adaptant notre comportement en fonction des risques possibles.

Le club du mardi, le Bridge, le Yoga, la marche, l'aquagym, couture.

Pour 2023 outre les activités hebdomadaires

- Belote, tarot et jeux divers : le mardi après-midi avec le goûter (la salle du bas de la maison Claude Delorme).

- Bridge : le jeudi matin (la salle du bas de la maison Claude Delorme).
- Aquagym : le mardi et/ou le vendredi à la piscine de Porcheville.
- Couture créative : le jeudi de 9h à 16h (salle du bas Maison Claude Delorme).
- Yoga : le mardi de 10h30 à 11h45 et le jeudi de 20h00 à 21h15 (la salle du bas de la maison Claude Delorme).

Nous vous donnons rendez-vous

- Samedi 11 février 2023 : Concours de belote.
- Jeudi 16 février 2023 : Restaurant chinois Wok à Mantes-la-Jolie.
- Jeudi 20 avril 2023 : Visite de Chantilly.
- Samedi 3 juin 2023 : Repas des adhérents.
- Samedi 9 septembre 2023 : Forum des Associations.
- Du vendredi 22 au lundi 25 septembre 2023 : Voyage 4 jours/3 nuits en Alsace.
- Jeudi 19 octobre 2023 : Restaurant.
- Samedi 18 novembre 2023 : Concours de belote.
- Jeudi 7 décembre 2023 : Repas de Noël.

Nos activités sont ouvertes à tous ceux qui sont disponibles en semaine. Nous sommes à l'écoute de toute suggestion.

Venez-nous rejoindre

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux de bonheur et de santé pour 2023. Prenez soin de vous et des autres

Le Président, Alain Ithen



Pour tout renseignement et inscription :
le mardi après-midi à la salle du bas de la Maison Claude Delorme ou auprès de :
Alain ITHEN - Tél. : 06 73 94 06 68 - Mail : ithen@orange.fr
Nadine LETESSIER - Tél. : 06 84 16 31 79 - Mail : fontenay.amities@gmail.com
Pierre METRIER - Tél. : 06 17 39 37 63 - Mail : pierre.metrier5669@gmail.com
Suzanne DUMESNIL - Tél. : 06 85 40 98 91 - Mail : suzanne.dumesnil78@gmail.com



L'Amicale des Chasseurs

La saison de chasse 2022/2023 s'annonce comme une saison normale, pas de restrictions sanitaires, néanmoins nous restons vigilants. Le nombre des actionnaires pour cette saison est de 31 dont deux Dianes.

Lors de la saison 2021/2022, nous avons prélevé 22 sangliers ce qui est un nouveau record pour notre chasse. La population de sangliers, est en légère diminution, en effet les prélèvements effectués cet été par les lieutenants de louveterie ont été nombreux nous ferons le point en fin de saison. Les dégâts causés par les sangliers sur les cultures sont moins importants. Les règles de sécurité en actions de chasse sont bien entendu rappelées avant chaque battue, celle-ci étant préparée la veille.

Le jour des battues, nous installons des panneaux afin de prévenir les promeneurs qu'une action de chasse est en cours.

De plus, des stages obligatoires sur la sécurité sont organisés par la fédération, tout chasseur qui n'y participerait pas, ne pourra pas valider son permis pour

l'année suivante.

Cette année, nous avons renoué avec nos moments de convivialité en pouvant organiser deux évènements qui nous tiennent à cœur à savoir :

- Notre repas des chasseurs du 5 mars.
- Notre repas champêtre du 15 août.

Pour le repas des chasseurs de cette année, merci de vous inscrire auprès de Brigitte et d'Alain au n° suivant 06 74 70 51 11.

Nous ouvrons les invitations à tous les habitants du village dans la limite des places disponibles.

Nous sommes également présents dans les manifestations locales comme le Téléthon pour la sécurité des participants.

Pour conclure, l'ensemble de l'Amicale des chasseurs vous souhaite une bonne année.

Le président, Franck Saboya



AS Fontenay-Saint-Père

Notre Club l'A.S.F a été créé en 1986 dans le but de proposer et rassembler autour de notre sport les jeunes de la commune mais aussi des villages aux alentours. Aujourd'hui, nous continuons nos efforts pour rassembler et proposer dès le plus jeune âge la pratique du football dans une ambiance conviviale et détendue. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider.

Cette année nous avons eu la chance d'être allé au Parc des Princes pour le plus grand bonheur des enfants, nous avons participé à plusieurs tournois.

Depuis plusieurs années nous organisons un Stage de football pendant les vacances de Pâques qui rencontre un vif succès. Il est ouvert à tous les jeunes, licenciés ou non. Pour l'année 2023 le stage se déroulera du lundi 24 au vendredi 28 avril.



Actuellement, dans le Club nous avons 6 catégories avec 100 licenciés dont 70 jeunes :

- 5 Catégories de jeunes des U6/U7 ; U8/U9 ; U10 ; U11 et U12/U13 (cela représente une catégorie d'âge entre 5 ans et 12 ans) ces équipes sont inscrites en FFF au Foot Animation du District des Yvelines.
- 1 Catégorie de séniors : les matchs se déroulent le dimanche après-midi avec deux équipes inscrites en FFF au Championnat du District des Yvelines.

Le Président, Pascal Paschal



Enfin une vraie année pour les manifestations de l'ADJ Mais comme il est bon de se retrouver lors de nos manifestations !

2022 a débuté pour l'ADJ par une grande première ; La chasse aux œufs de Pâques pour les enfants du village. Un temps magnifique, des enfants aux anges, des parents ravis et des bénévoles toujours au top. Une vraie réussite vouée à se reproduire chaque année au Clos des Tilleuls.

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir d'organiser en mai La Fête des voisins, soirée toujours joyeuse où chacun peut déguster les plats de nos convives. Un grand merci à tous pour votre participation.

Le dimanche 5 juin, La Foire à Tout a de nouveau pu avoir lieu avec un temps incertain. Un peu moins d'exposants que les années avant COVID, un peu moins de visiteurs également mais c'était une reprise ! Nous sommes certains que la prochaine édition retrouvera son rythme habituel.

En septembre, en complément de la Gymnastique et du Judo, une nouvelle activité a été créée pour les enfants et les adolescents : Un Eveil Musical pour nos plus jeunes et Comédie Musicale pour les plus grands. Ecriture des chansons, interprétations, danses, chorégraphie et enfin... Spectacle en fin de cycle. Tout ceci organisé et mené par Thomah Dorys, notre artiste local. Nous avons un réel besoin d'enfants pour ces activités si nous souhaitons qu'elles puissent durer dans le temps.



L'automne nous a apporté ses manifestations traditionnelles :

- les 2 représentations théâtrales à guichets fermés « Les Quatre vérités » les 10 et 11 septembre (réalisation Jacky Goupil et la compagnie du Mardi)
- le 27^e Marché à la Citrouille remportant un grand succès le 16 octobre,
- la soirée mystérieuse d'Halloween le 31 octobre,
- la soirée autour du Beaujolais Nouveau le 18 novembre attirant toujours nos concitoyens Fontenaisiens.

Je souhaitais particulièrement remercier les bénévoles qui viennent donner du temps afin de nous aider dans toutes ces manifestations.

Un grand merci également aux habitants de Fontenay-Saint-Père décorant leur maison pour Halloween ainsi que tous ceux qui distribuent des friandises aux enfants.

Nous faisons, à cette occasion, un appel aux bénévoles afin de nous aider lors de la Foire à Tout. Une réunion d'information ouverte à tous sera organisée le samedi 4 février 2023 à 10h00 (rendez-vous devant la mairie).

Un grand merci à tous par avance.

Nous vous attendons tous encore plus nombreux afin de participer ou d'organiser nos événements.

Le Président, Mathieu Prevot





LES JAZZIES

La saison 2021-2022, fut une saison post-pandémie où la vie reprenait peu à peu, avec un retour timide vers les activités mais avec de l'enthousiasme pour les élèves qui ont retrouvé le chemin de la salle de danse. 14 élèves, bien loin des 40 élèves que nous comptions avant la pandémie, mais 14 élèves motivés. Nous voulions offrir un beau spectacle à nos danseurs (es) mais le budget aurait été trop élevé par rapport au nombre d'adhérents en l'organisant seul. Aussi, nous remercions vivement M. Le Maire de Follainville-Dennemont d'avoir accepté un spectacle conjoint avec les groupes de danse de Follainville-Dennemont où Mélanie, notre Professeur, donne aussi des cours. Un très beau spectacle sur le thème du Voyage.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle trésorière, Catherine, en remplacement de Mélanie D. qui lui a passé le flambeau.

Pour la nouvelle saison 2022-2023, nous sommes ravies d'accueillir de nouvelles danseuses et retrouver des élèves fidèles. Le groupe a grandi puisqu'il est composé à ce jour de 28 élèves.



Cette saison encore, le spectacle de fin d'année sera organisé conjointement avec Follainville-Dennemont. Nous espérons que le nombre d'élèves continuera de progresser pour la pérennité de l'association.

Gisèle Goupil et Isabelle Mouche

La Fontenoise

L'association « la Fontenoise », née au printemps 1990, a fêté ses 32 ans d'existence !

Depuis toutes ces années, le plaisir de se retrouver sur les terrains de pétanque n'a pas faibli.

Cette année, nous avons retrouvé nos 5 concours annuels, le 17 avril, le 15 mai, le 19 juin, le 17 juillet et le 4 septembre.

Profitant du partenariat mis en place avec la commune de Guitrancourt, nous avons multiplié nos rencontres et ainsi le nombre de joueurs s'est vu considérablement renforcé.

Nous comptons toujours trop peu de Fontenaisiens ; une petite dizaine seulement. Guitrancourt nous apporte une vingtaine de joueurs et avec la commune de Limay nous avons toujours une dizaine d'habités. Chaque concours permet aux joueurs de recevoir un lot ; pas de distinction entre gagnants et perdants, chacun choisit en fonction de ses envies, peu importe la valeur.

Nous remercions tout particulièrement La Halle de Limay qui nous offre des corbeilles de fruits et des plateaux de fromagés appréciés de tous.

Pour clôturer l'année, lors de notre dernière rencontre en septembre, traditionnellement, nous partageons un apéritif dinatoire sur la place de la Mairie avec tous les participants. N'hésitez pas à venir à nos manifestations, nous vous accueillerons avec plaisir. Nous vous souhaitons une excellente année 2023.



Le Président, Alain Stoss





8 Mai



**Concert à l'église,
Le Triomphe d'Iris**

**Boîte aux lettres
du Père Noël**

**Anniversaire
du marché**



**Illumination
du Sapin de Noël**



Carnaval





*Fête des prix
à l'école*



*Marché à la
Citrouille*



Marché de Noël





Remise de cartes électorales



Nouveaux arrivants

Collecte de jouets pour Noël



Les cartes de Noël pour les anciens



Périscolaire



Repas de Noël

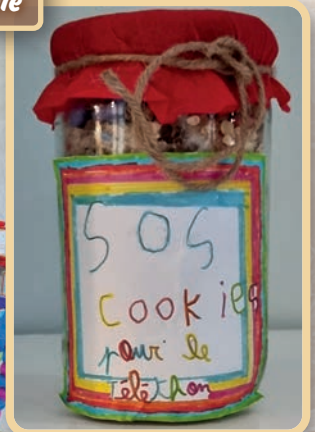


Goûter de Noël



Goûter de Noël

Téléthon, stand de l'école





Petits Moments du Vexin



Julien BENAUT



Laurence HANIAS

Théâtre, Les QUATRE VÉRITÉS



Salon, artistique



Lauriane PAIN

11 Novembre



Association des Parents d'Elèves de Fontenay-Saint-Père



L'année 2022 s'est ouverte, pour le plus grand plaisir de tous, petits et grands, sur une agréable impression de "retour à la normale" après deux années "en pointillés". Ainsi l'APEF, comme la plupart des associations qui œuvrent au quotidien pour la vie sociale et culturelle de notre village, a-t-elle repris de façon plus régulière diverses activités afin de poursuivre sa mission propre : soutenir notre école communale pour la réalisation des projets ludiques à visée pédagogique auxquels nous pouvons apporter notre concours logistique et/ou financier.

Nous avons ainsi tenu des buvettes mensuelles les soirs de marché avant la fermeture de ce dernier, un stand de douceurs lors de la Foire à Tout et, tout récemment, reconduit, malgré un contexte moins favorable, notre opération "sapins de Noël" (sur commande) en partenariat avec un horticulteur normand avec qui nous avons plaisir à travailler depuis plusieurs années. Désormais, nous tenons beaucoup à allier qualité et proximité en proposant ce service sur-mesure (les arbres sont choisis un par un, avec soin, et nous nous efforçons de respecter, autant que faire se peut, les desiderata de chacun) et nous souhaitons remercier vivement nos fidèles clients - de nombreux particuliers, habitants du village ou non, ainsi que la société MP Confort et la Mairie de Fontenay-Saint-Père - pour leur confiance et leur soutien renouvelés.



Ils n'y croyaient (presque) plus; ils l'ont fait ! Le point d'orgue de l'année passée a sans doute été pour bien des écoliers leur départ en classe de découvertes à Sarzeau (Golfe du Morbihan) au cours d'une magnifique semaine de printemps. Les "années-covid" ayant de fait annulé toute possibilité de voyage de ce genre, les CM2, qui n'étaient encore jamais partis en voyage scolaire, en rêvaient plus que jamais; et ils ont emmené

avec eux tous leurs camarades d'élémentaire, CP inclus. Nous avons eu la joie d'apporter notre pierre à ce grand événement ainsi qu'à la journée de découverte des métiers du cirque organisée pour la classe de Maternelle. L'association a ainsi mobilisé un budget total de 1 000 euros sur lequel elle a offert le gros lot de la tombola organisée par l'école (une trottinette électrique), la somme complémentaire ayant été répartie équitablement entre voyage et sortie au cirque.

Mais, il y a encore et toujours de quoi faire ! Les générations d'écoliers se succèdent et la vie de l'école continue. Et pour cela nous avons besoin de toutes les bonnes volontés prêtes à donner un coup de main voire plusieurs et, promis, toujours dans la bonne humeur ! Les enfants vous en remercient.

Les Elfes de l'APEF : Marie Cahuet, Alexandra Lafforgue, Aurélie Duvivier
Contacts : Marie Cahuet : 06 16 35 71 47
Facebook : Association de Parents de Fontenaystpère APEF

Les Chaparleurs



Pour la sixième saison et après le succès remporté lors des représentations du spectacle Labiche, folies sentimentales en novembre 2021, l'ADJ propose un atelier théâtre à Fontenay-Saint-Père.

Réunis par une même passion et une même envie de s'amuser, d'apprendre et de progresser, les membres de la section théâtre, qui constituent la célèbre troupe Les Chaparleurs, poursuivent l'aventure.

Les séances ont lieu le lundi de 19h15 à 22h15. On y travaille la technique du comédien et la mise en pratique, en préparant les pièces qui sont représentées chaque année à Fontenay-Saint-Père et dans des communes environnantes.

L'atelier est ouvert aux adolescents, aux adultes et aux séniors, de Fontenay-Saint-Père ou des villages et villes proches.

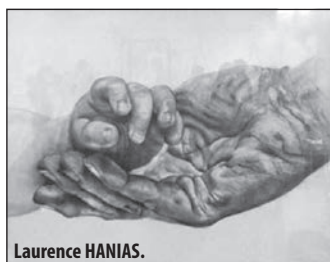


Nous profitons de cet article pour lancer un appel à toutes les personnes qui pourraient apporter une pierre à l'édifice en participant à la confection des costumes, des décors, à la communication, à la régie son et lumière, ainsi qu'à la prise de photos durant les représentations et au stockage des décors et costumes.
Nathalie Newman : 06 84 18 83 32

Salon Artistique

Le 16 octobre 2022 lors du Marché à la Citrouille, se tenait le 22^e Salon Artistique dans la maison Claude Delorme.

Une vingtaine d'exposants participait à cet événement qui cette année encore a eu un grand succès. Plusieurs disciplines artistiques y étaient représentées :



Laurence HANIAS.

Peinture, Aquarelle, fusain, pastel, mine de plomb, encre de chine, sculpture ou encore papier Craft. Une ambiance musicale, grâce à Blandine et sa harpe celtique, a mis en valeur durant



Laurence HANIAS.

toute l'après-midi cette exposition très appréciée d'un public venu nombreux pour l'occasion. Cette fois encore, cette édition aura été une belle réussite. Rendez-vous l'année prochaine.

Blues sur Seine

Arnaud Fradin & His Roots Combo

En première partie de cette belle soirée du festival « Blues sur Seine », les enfants du CE1, CE2 et CM2 ont interprété 3 chants appris lors des ateliers animés par François-Nicolas RANUCCI.

Arnaud FRADIN, guitariste, chanteur nantais et Thomas TROUSSIER, harmoniciste virtuose, ont ensuite pris possession de l'église, accompagnés par Igor PICHON à la contrebasse et Richard HOUSSET aux percussions.

Arnaud FRADIN, depuis 20 ans a écumé les scènes souls-blues européennes et américaines après avoir acquis son art auprès des meilleurs maîtres de Memphis et du Mississippi. Avec le groupe Malted Milk, dont il est le leader, il a connu un succès spectaculaire en s'imposant lors des plus grands festivals de Jazz et de Blues.

Ce succès ne l'a jamais détourné de ses racines

Il y a trois ans, il a décidé de revenir à ses premières amours, le Mississippi Blues, le plus « roots ». C'est avec la complicité de l'harmoniciste Thomas TROUSSIER qu'il a lancé les bases du ROOTS COMBO, gumbo savoureux et de racines blues pleines de fraîcheur, simple, originale et terriblement efficace.

Arnaud et Thomas laissent libre cours à des improvisations habitées où se croisent riffs de slide et d'harmonica au travers d'un répertoire dans lequel cohabitent avec chaleur Lightnin' Hopkins, Muddy Waters ou Skip James.

Une magnifique soirée, appréciée de tous dans notre très belle église avec le retour du Blues dans notre village après deux ans d'absence.



Téléthon

Le 7^e Téléthon organisé à Fontenay-saint-Père a eu lieu le samedi 3 décembre dans une ambiance amicale, solidaire et chaleureuse malgré une météo bien hivernale.

Marcheurs, coureurs et cyclistes se sont lancés dans la campagne sur les différents parcours balisés et sécurisés par l'Amicale des Chasseurs.

A leur retour, Laurent proposait de s'entraîner aux tirs au but (coupe du monde oblige!) et les pompiers de Limay invitaient les petits et grands enfants à grimper dans le fourgon incendie pour un tour de village agrémenté du pin-pon, bien sûr! L'occasion d'échanger pour mieux comprendre leur métier et découvrir le matériel technique utilisé dans leurs interventions.

Sur le terrain, de simples visiteurs ont fait aussi le déplacement pour déposer leurs dons et déguster crêpes, café, soupe ou vin chaud préparés par "les Jazzies" et des habitantes de bonne volonté. De quoi réchauffer les corps et les cœurs!

Cette année, la radio locale RVVS des Mureaux a été présente toute la matinée. Elle a vraiment contribué à soutenir l'action de tous; notamment par les interviews réalisées en direct auprès des différents acteurs du jour: Lily Swann, première arrivée du parcours enfants, les pompiers, les organisateurs entre autres. Puis, le directeur de notre école a exprimé l'élan de solidarité des élèves. Leurs jolies décorations de Noël et leurs bocaux "SOS Cookies Téléthon" se sont très bien vendus et ont rapporté environ 340 € à la gagnante! Bravo aux enfants et à leurs enseignants!

La Première arrivée du « parcours des enfants », Lily Swann s'est vue remettre une corbeille de fruits offerte par les Halles de Limay participant à notre Action.

Avec 90 participants et 1 200 € récoltés (dons et recettes) à remettre à l'AFM TELETHON, notre objectif 2022 a été dépassé.

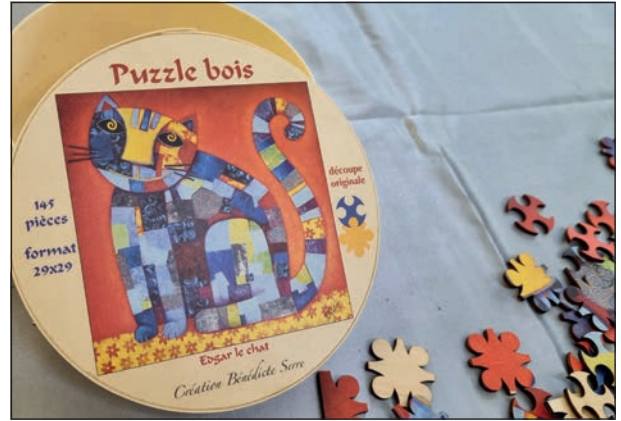


Les Petits Moments du Vexin

Samedi 26 novembre, les amateurs de jeux de société, petits et grands, avaient rendez-vous à la Salle Claude Delorme pour découvrir des jeux nouveaux, inédits, parfois surdimensionnés, autour de la mascotte du jour : le chat !

Ce projet, à l'initiative des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, a été porté par le PNRVF dans le cadre des "Petits Moments du Vexin" auxquels la Commune participe chaque année depuis le début de leur création.

Cette ludothèque éphémère a attiré 45 participants dont 19 enfants, du village ainsi que de communes voisines.



Tous ont pu apprécier le décor, l'accompagnement bienveillant et l'ambiance conviviale créés par les deux animateurs de l'association "Petit renard joue et crée". Cet après-midi s'est terminé par le partage d'un généreux gâteau surprise à l'effigie du chat bien sûr !

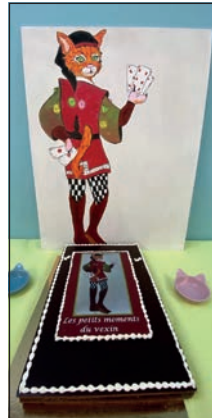
Chat, emblème de Fontenay-Saint-Père, redessiné pour l'occasion par une artiste talentueuse de notre village. Merci Michèle !

« On recommencera bientôt ? »

ou

« J'aimerais bien revenir ! »

Ces paroles d'enfants, au moment de leur départ, ont marqué la réussite de ce... Petit Moment 2022.



COMITÉ DES FÊTES



Cette année encore, le Comité des fêtes de Fontenay-Saint-Père a offert de nombreux événements qui ont permis aux habitants de tout âge de se retrouver pour partager des moments conviviaux ! Tour d'horizon de ces rendez-vous réussis qui ont marqué l'année 2022.

Carnaval

Le 19 mars, un air de fête s'est invité dans les rues du village ! Le traditionnel carnaval a réuni petits et grands enfants, vêtus de superbes déguisements, pour un joyeux défilé en musique et en fanfare. Les petits Fontenaisiens ont accompagné Monsieur Carnaval jusqu'au terrain communal avant qu'il ne disparaisse dans un grand feu de joie pour symboliser l'arrivée du printemps. L'après-midi s'est terminée par un goûter convivial à la salle communale, sous un beau soleil de mars.

Fête de la musique

À l'occasion de la Fête de la musique, la cour de l'école communale s'est transformée en scène rock



le samedi 25 juin. Quatre groupes se sont succédé pour faire vibrer et danser les Fontenaisiens, venus nombreux, au rythme du blues, du rock, de la pop et de la musique world. Nous y avons retrouvé, « PIGS IN CORNFIELD », « A FOV PROJECT », « L'CEIL ROCK » et « AIEULS ROCK ».

La buvette et petite restauration sur place ont permis d'ajouter une note de convivialité ! Malgré une météo capricieuse, une soirée réussie qui a réuni familles, amis, voisins autour du partage de la musique.

14 juillet

Autre événement incontournable à Fontenay-Saint-Père : la Fête nationale avec son bal populaire ! Le 13 juillet au soir, les habitants sont venus nombreux pour participer au repas avant d'enflammer la piste de danse installée sous le préau de l'école. Un véritable moment de partage et d'ambiance festive qui s'est prolongé tard dans la soirée grâce à un temps estival !

Forum des Associations

Le 3 septembre, c'était jour de rentrée pour le Comité des fêtes qui a réuni l'ensemble des associations de la commune pour une matinée de forum dans la salle Claude Delorme. L'occasion pour les habitants de découvrir la palette d'activités sportives, créatives, de loisirs et de s'inscrire pour démarrer l'année de bon pied !

Le comité des fêtes sera très heureux de tous vous retrouver en 2023 !

Le Président, Philippe Hebert

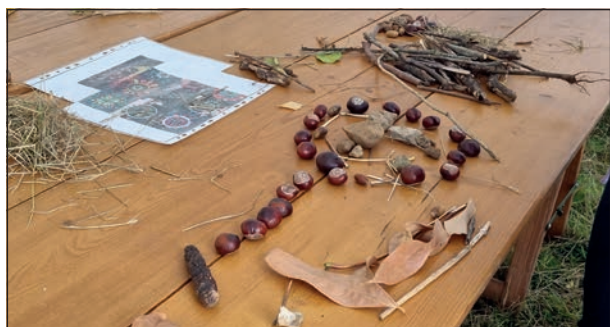


Fête de la Saint Denis

Un week-end de fête les 1^{er}, 2 et 3 octobre pour la traditionnelle fête de la Saint-Denis, patron de notre village!

Dès le vendredi soir, la convivialité était au rendez-vous avec le concours de belote qui a réuni une quarantaine de participants.

Samedi et dimanche, place à la fête foraine sur le terrain communal! Un rendez-vous incontournable pour les enfants et les adolescents du village qui se retrouvent autour des manèges, des stands de jeux et de friandises. Le samedi soir, à la tombée de la nuit, c'est dans les airs que les regards étaient tournés avec un superbe feu d'artifice qui a séduit toutes les générations.



Tout au long du week-end, le Comité des fêtes avait concocté un riche programme d'animations et d'ateliers qui ont eu un véritable succès! Les plus jeunes enfants ont pu profiter des balades à poney proposées par les Ecuries de Saint-Martin et des ateliers créatifs d'Alexa et ses fraises. Ces ateliers participatifs étaient l'occasion pour eux de s'initier au land art et de confectionner des boules de graisses pour nourrir les oiseaux cet hiver. Un clown était également de la partie pour le bonheur des plus petits, mais pas que! Il a également fait valser quelques séniors venus se promener sur la fête!

Le samedi, les plus grands et les adolescents ont eu la chance de s'initier au dessin de bande-dessinée grâce à un atelier passionnant mené par l'auteur dessinateur Juan-Maria Cordoba, en partenariat avec l'association Bulles de Mantes.

Cette édition 2022 de la Fête de la Saint-Denis aura été marquée par une nouveauté, le Bubble-foot, qui a conquis les enfants mais aussi les parents! Il fallait un sacré bon sens de l'équilibre et un bon tempérament sportif pour réussir à se déplacer et marquer des buts, dans ces grandes bulles d'air! Fous rires assurés pour les participants mais aussi pour les spectateurs!

Après quelques averses, la météo redevenue plus clémente a permis de finir le week-end en beauté. Et pour clôturer ce bel événement, les enfants de l'école ont pu savourer une dernière fois les joies de la fête foraine le lundi à la sortie de l'école. Accompagnés du personnel communal, les enfants du périscolaire ont pu, eux aussi, profiter de tours de manège gratuits offerts par la Mairie.



Embellissement

Après des années d'investissement dans la mise en œuvre de notre plan d'embellissement de la Commune, l'année 2022 a été essentiellement consacrée à :

- Ajouter de nouvelles jardinières dans divers endroits du village notamment à la Corvée et au bas de la rue de la Grenouillère
- Remplacer les bacs en pierre Place de la Mairie par de nouveaux bacs en bois. Il s'agit d'une première étape de notre plan de renouvellement de ces bacs.
- Entretenir le Parc du Clos des tilleuls. L'été exceptionnellement chaud n'a heureusement pas fait trop de dommages à l'ensemble des plantations du Parc. L'ensemble de ces actions réalisées au fil du temps permet de vous offrir un village embelli, fleuri.

Le jury du concours de Villes et Villages Fleuris a récompensé l'ensemble de nos actions en maintenant nos 4 pétales. La « marche » est haute pour atteindre le 5^e pétale !

Prochainement, le tout nouveau Parking du Trou à Sablon sera aménagé par la plantation de haies arbustives et d'arbres. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise chargée partiellement de l'entretien des espaces verts, la Société Van Damme (élagage des tilleuls de la Place de la Mairie, de l'église, des tontes



à l'église, au cimetière, Place de la Croix, à l'école). Nos agents municipaux Sébastien et Geoffrey assurent, quant à eux, l'entretien des massifs, parterres, bacs, du parking du Moutier, du Clos des Tilleuls, des Lavoirs ainsi que les diverses plantations.

L'embellissement autour du garage de la Grenouillère (nouveau local technique municipal) sera une des priorités de la commission Embellissement en 2023. Toutefois, au-delà de toutes ces actions, c'est le comportement responsable et citoyen de chacun qui peut contribuer à l'embellissement de notre Commune.

Par quelques gestes simples : une poubelle rentrée, un trottoir balayé, détritiques et crottes de chiens ramassés... C'est le quotidien de tous qui s'améliore !

Matinée avec les enfants de l'école au Clos des tilleuls

« Le 21 juin, les écoliers ont visité le Clos des Tilleuls avec Odile Visage, paysagiste, qui a conseillé la commune pour la gestion du jardin et assisté pour des travaux de plantation subventionnés par le Parc naturel régional du Vexin français : deux nouveaux arbres fruitiers ont été plantés (un poirier et un mirabellier), ainsi que plusieurs arbustes à petits fruits (des cassissiers, groseilliers, framboisiers), une vigne, des plantes aromatiques (sauge, romarin, fenouil, genévrier), un seringat et deux rosiers grimpants. La grotte a été clôturée d'une grille en fer et son dôme planté de vivaces. Une charmille a été plantée à côté de l'air de compostage.



La knautie des champs dans la prairie qui illustre la tonte différenciée comme action en faveur de la biodiversité.

Grâce à la tonte différenciée, les enfants ont pu observer la biodiversité sauvage : achillée millefeuille, knautie, campanule, coquelicot, origan, trèfle, bleuet, marguerite, millepertuis perforé, gaillet blanc, pois de senteur et bien d'autres espèces à fleurs poussent spontanément et offrent le gîte et le couvert aux insectes et oiseaux. Le composteur à trois bacs « fait maison » permet de transformer les déchets verts en compost utile pour les plantations. »

Odile Visage

Marché de Noël, illumination du sapin

Une belle soirée tant attendue par les enfants avec son programme très alléchant.

Le sapin est prêt, tout enguirlandé, entouré de sa forêt sous la bonne garde d'un gentil lutin.

18h sonnante, le sapin s'illumine ! Les enfants de l'école tous réunis en rangs serrés, coiffés de leur bonnet de Noël entament les chants appris en classe sous la direction des enseignants. La dernière chanson terminée, les portes s'ouvrent



sur l'arrivée du Père Noël distribuant des bonbons à tous les enfants. C'est dans son beau fauteuil que les enfants vont le rejoindre afin d'immortaliser l'instant avec une photo souvenir.

Pendant ce temps, chacun se dirige, soit vers le « Photobooth » pour y faire des selfies en famille, soit vers la magicienne, qui gonfle, sculpte magnifiquement et offre des ballons toujours plus beaux, plus différents les uns des autres.

Clou du spectacle, le troubadour cracheur de feu qui après avoir utilisé son talent de jongleur avec des instruments tous plus hétéroclites les uns que les autres, fini par embraser l'espace de ses puissants tourbillons de feu, s'élevant et disparaissant dans le ciel.

Magnifiques instants agrémentés d'un marché de Noël tenu par des exposants qui avaient mis un point d'honneur à décorer leurs étals et mis en valeur leurs produits dans le thème de la magie de Noël.

L'APEF a su réchauffer les corps et les cœurs de ses crêpes, gâteaux, vin chaud, barbe à papa et bien d'autres gourmandises et boissons.

Une belle soirée où tous les Fontenaisiens, petits et grands se sont retrouvés avec bonheur pour un beau moment de partage illuminé des mille lumières du sapin.

Fermeture du marché nocturne



Le marché nocturne de Fontenay-Saint-Père a été mis en place en 2015, à la demande des villageois pour répondre à un besoin de service.

Durant 7 ans, de multiples commerçants, de préférence locaux, des traiteurs et autres marchands y installaient leur stand dans un esprit convivial. Pendant la période de confinement, notre marché n'a pas fermé et a même battu des records de fréquentation ! La buvette animée par les associations permettait à

tous de se réunir autour du verre de l'amitié contribuant à la convivialité.

Cependant, au fil des saisons, entre une baisse de fréquentation marquée, l'arrêt imprévu de certains commerçants, la difficulté de retrouver des nouveaux vendeurs, le Conseil Municipal a, avec regret, fait le choix d'arrêter ce service et donc de fermer le marché. Nous remercions tous les acteurs qui ont œuvré pendant toutes ces années pour faire de ce marché une réussite.

Le Château du Mesnil



Cliché A. Bertran, édit. Mantos

Au milieu des bois, bien enraciné, paisible, discret mais majestueux, je suis le Château du Mesnil. En déambulant dans mon parc, entièrement clos de murs, on y voit encore quelques beaux arbres, restes des magnifiques futaies qui ont vu rêver sous leur ombre séculaire, Malesherbes, le grand poète Châteaubriand mais aussi, le Maréchal de Mac Mahon, allié de la famille de Rosanbo.

L'Histoire

Je fus construit en 1709 par René Jouenne, seigneur d'Esgrigny, conseiller du Roi LOUIS XIV désirant disposer d'une demeure digne de son rang !

Pour se faire, il acheta la Seigneurie de Fontenay réunissant ainsi les trois fiefs de Fontenay-Saint-Père, Fréval, Beauval et Fontenay en un même terroir. Progressivement, mon domaine fut étendu aux plus grandes fermes de la paroisse, le Mélier, le Potager et la Tilleuse. Une chapelle y fut ajoutée, avec l'autorisation pontificale, pour la facilité de dame Barbe-Angélique Girard, épouse de René Jouenne.

Durant les années qui ont suivi, différents propriétaires se succédèrent : en 1730 je fus la propriété de la famille Vassé, puis passa par mariage au marquis de Sommainville. Ce dernier me revendit en 1757 au seigneur de Beaumont, conseiller d'état qui fut le dernier seigneur de Fontenay-Saint-Père, (les droits seigneuriaux ayant été abolis en août 1789 pendant la révolution). Il mourut au château en 1785 ainsi que son épouse Marie-Françoise née Grimod de la Reynière en 1805 après avoir survécu à la terreur. N'ayant pas d'enfants, elle avait adopté son petit-neveu Louis de Rosanbo qui hérita de mes murs. Il épousa en 1767 l'une des filles de Chrétien Lamoignon de Malesherbes, futur défenseur de Louis XVI devant la Convention. Ils eurent quatre enfants dont Aline qui épousa Jean-Baptiste de Chateaubriand (le frère aîné de l'auteur des Mémoires d'outre-tombe) et Louis, deuxième du nom, dont les héritiers sont toujours les propriétaires. Mes châtelains, allaient, malgré eux, associer mon nom aux

heures les plus sombres de la Révolution. Plusieurs membres de la famille furent incarcérés et certains guillotins après un procès expéditif. Seul, Louis Lepeltier de Rosanbo, plus jeune, en réchappa.

Cette tragédie resta longtemps présente dans les esprits. En 1811, François René de Chateaubriand, une des personnalités les plus remarquées dans le monde des lettres, me rendit visite pour assister au mariage de son neveu Louis de Chateaubriand, petit fils de Louis Lepeltier de Rosanbo. Il dédia à son neveu un poème « pour le mariage de mon neveu... » et quelques mots « j'ai assisté à cette triste cérémonie... » alors que les ombres de la Révolution planaient encore dans mes murs.

La paix revenue

Une période plus calme revenue, je profitais de nouveau de la quiétude de ma jolie campagne sous l'intendance de Louis Lepeltier de Rosanbo très impliqué dans la vie du village. Devenu Maire, il fit ériger une nouvelle Croix, place de la Croix en 1821, l'ancienne ayant été détruite pendant la révolution. Il offrit trois ans plus tard avec son épouse, une nouvelle cloche à l'église Saint-Denis ; elle fut baptisée « Louise-Henriette » des prénoms de ses donateurs. Elle rythme toujours la vie de la paroisse. En 1837, attentif à l'évolution du village, il mit à la disposition de la compagnie des 25 pompiers installée à Fontenay-Saint-Père, la pompe qu'il possédait au château.

L'Orphelinat

Eugénia Lapeletier de Rosanbo membre de la confrérie des Dames de la Charité de Saint Vincent-de-Paul donna asile

momentanément à trois religieuses et quelques enfants. Elles s'installèrent dans une des propriétés du château. Elles y restèrent trois ans, faisant la classe pour leurs orphelines et les filles du village qui le désiraient.



L'Orphelinat.

En 1893, afin de les retenir en raison du bien fait qu'elles apportaient au village, la Marquise fit bâtir un foyer d'enfants de 35 lits.

A cet « Orphelinat » tenu par les Sœurs de la Congrégation, fut annexée en 1895, une école avec internat. De plus, les sœurs assuraient également les soins des blessés et des malades à domicile.

En 1907, l'école ferma ses portes, (une loi interdisant à toutes les congrégations d'enseigner) ; elle fut remplacée par un « Ouvroir », atelier de charité où les jeunes filles travaillaient la lingerie et la broderie ; il resta en activité jusqu'en 1947. Les jeunes orphelines prirent le chemin de l'école communale. La mémoire collective se souvient des cours de catéchisme enseignés par les sœurs, des enfants qui allaient jouer dans le parc du château, mais aussi de sœur Marie qui arriva à Fontenay-Saint-Père en 1909. Elle y demeura 65 ans jusqu'à la fermeture de l'Orphelinat en 1974 et décéda l'année suivante.

Mon Domaine

Très fier du Château que je suis, j'ai grand plaisir à vous en dévoiler la richesse : le mobilier, la vaisselle, les curiosités, et autres œuvres d'art qui ornent mes nombreuses pièces. Les boiseries et le mobilier des salons ont été classés Monuments Historiques.

Je suis un bâtiment de style Louis XIV constitué d'un rez-de-chaussée, d'un étage carré et d'un étage sous comble, flanqué de deux ailes de même hauteur donnant sur un parc à l'anglaise et une magnifique pièce d'eau côté sud. Le bâtiment du centre est sommé d'un léger fronton et de deux frontons plus importants à chacune de ses extrémités. Un balcon de style restauration encadre la porte centrale face nord, un autre plus léger est situé en même place sur la face donnant sur la pièce d'eau. Soixante-neuf fenêtres au nord, soixante-sept au sud et pas moins de douze à chaque extrémité donnent une idée de l'importance de ma bâtisse, équilibrée et d'une grande pureté de lignes.

Le bâtiment central, est composé de belles pièces en filade. On y retrouve la Salle à manger, suivie du Petit Salon, le Bureau, le Salon LOUIS XIV, le Salon Central, le Salon LOUIS XVI, le Salon LOUIS XV puis la Bibliothèque. Du temps de ma splendeur, mes salons étaient richement décorés de portraits de famille, de magnifiques tapisseries (dont certaines proviennent de manufactures prestigieuses telles celles du Château de Versailles). Un très beau buste de marbre blanc représentant le Roi Soleil (offert par le Grand Roi lui-même) trônait dans le Salon LOUIS XIV.

Ma Bibliothèque était riche de manuscrits remarquables, d'origine Le Peltier, Vauban et Malessherbes, transférés depuis au château de Rosanbo, en Bretagne, où se trouvent réunies les archives familiales.

La Chapelle, dont l'autel est en bois sculpté, se trouve en bout de l'aile Nord.



Buste de LOUIS XIV.



La Chapelle.



Le Bureau.



La Bibliothèque.



L'entrée du Château du Mesnil.



Pièce d'eau.

Le Parc

136 ha, dessiné à l'origine à la française, il comporte trois entrées principales : l'une sur la route de Mantes avec grille du XVIII^e et un pavillon de garde. La seconde se situe au carrefour de la Maison Blanche et de la route de Vétheuil et la troisième à l'extrémité sur la route de Vétheuil. Une ancienne entrée à fossé et pont-levis se trouve dans l'axe de l'avenue de Fontenay et est doublée d'une porte à piétons toujours en usage.

La pièce d'eau, parallèle à la longueur du château est alimentée par des sources qui s'écoulent dans le Ru du Mesnil. Un étang, de forme irrégulière, à l'origine indépendant, fut réuni à la pièce d'eau pour former une nappe unique.

Au XVIII^e de nombreuses essences étrangères furent importées, notamment d'Amérique par Malesherbes ; certains arbres en sont encore les vivants témoins de son passage au Mesnil.

Le reste du parc est laissé en l'état avec ses grandes allées à la française propices à la flânerie.

La Vie au Château

Les renseignements généalogiques et historiques montrent que la famille de Rosanbo est l'héritière d'une grande famille de noblesse de robe, à travers les Grimod de la Reynière, Beaumont, Lamoignon, Malesherbes et Rosanbo. Ils expliquent les nombreux souvenirs qui sont conservés dans les murs du château. La vie y fut brillante, mes maîtres prenant plaisir à réunir des artistes ; musique et comédie ayant une place de choix dans les réceptions d'une société cultivée et raffinée. L'âge d'or de la noblesse a été anéanti dans la tourmente de 1789. La monarchie abolie et notre pays devenu une République, la noblesse a dû apprendre à se faire un nouveau jeu social n'ayant plus d'existence légale.



La ferme du Château du Mesnil.

Les Armes

Les armes des Le Peltier, de Rosanbo ainsi que celles des Le Coskaer sont visibles sur le premier vitrail moderne en entrant à droite, dans l'église de Fontenay-Saint-Père.

Elles s'énoncent ainsi : « écartelé en 1 et 4 d'azur à la croix pattée d'argent chargée en cœur d'un chevron de gueules accosté de deux molettes d'éperon de sable et en pointe d'une rose de gueules boutonée d'or et 2 et 3 contre écartelé au 1 et 4 d'or au sanglier de sable qui est Rosanbo et au 2 et 3 d'or et d'azur ».

L'écu est là timbré de la couronne du Marquis, supporté par deux licornes d'argent posé sur le manteau d'azur doublé d'hermine de Pair de France avec le devise « Adversis moveri nefas » qui se traduit : « Ne te laisse pas émuvoir par l'adversité ».



Madame de la Reynière.



Monsieur de la Reynière.

De nos jours

Les jours s'écoulent calmes et sans vie. Plus de visite de la noblesse parisienne dans mes murs.

Au printemps 2001, je fus ravi d'accueillir les enfants de l'école du village, venus en curieux découvrir mon domaine. Je les vis rire et courir à travers mon parc, interrogeant leurs maîtres d'école pour comprendre ce que fut ma vie au cours des siècles passés. Cela m'attendrit et enchantait cette belle journée.

En 2005, le 18 septembre, journée du Patrimoine ; le Marquis de Rosanbo accueillit les visiteurs, Fontenaisiens et autres curieux venus découvrir ma belle bâtisse ainsi que mon parc joliment boisé. Ils écoutèrent avec attention les explications de mon Maître, sur notre vie au travers des siècles, avec son lot de bonheur et de malheur. Tous les visiteurs repartirent avec un exemplaire dédicacé de la monographie de l'historien M. Molkou.

Le Château du Mesnil est inscrit Monument Historique, Propriété privée depuis 1948.

Archives :

- Monographie Pierre MOLKHOU (historien)
- Monographie « De la terre du Vexin au village du Mantois » Pierre VIRENQUE
- Photos : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00087787>
- autres recherches internet

Vie pratique - Déchets



Simplification du tri au 1^{er} janvier 2023

A compter du 1^{er} janvier, l'ensemble des emballages sans exception, barquettes, pots de yaourt, sachets, capsules, tubes de dentifrice, gourdes de compote, sacs en plastique... Seront à déposer dans le bac jaune, ainsi que tous les petits emballages en métal.

OBJECTIF : TRIER PLUS POUR RECYCLER PLUS

Les quatre règles d'or pour bien trier à compter du 1^{er} janvier 2023 :

- ▶ Le bac jaune accepte tous les emballages mais pas les objets. Ceux-ci sont à jeter dans la poubelle ordinaire (ex : cassette VHS, CD-DVD, jouet, bassine, tuyau, brosse à dents...);
- ▶ Les emballages sont à déposer en vrac dans le bac jaune, pas dans des sacs;
- ▶ Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider. L'eau est précieuse.
- ▶ N'empilez pas les emballages les uns dans les autres.

Pour toutes vos questions liées au tri :

- ▶ N° INFOS DECHETS : 01 30 33 90 00 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h)
- ▶ GPSEO.FR

Jours de collectes des déchets

Désormais, en un clic je sais quand sortir mes poubelles, pour connaître les jours de collecte, il suffit de :

- ▶ se connecter sur le site de GPS&O,
- ▶ saisir son adresse

Il est possible de télécharger un calendrier personnalisé. Rentrer sa poubelle est obligatoire, merci de vous signaler en Mairie si vous n'avez pas la possibilité de le faire !





Depuis 1950, nous vous aidons à concrétiser vos projets immobiliers.

Choisissez la confiance !

Achat / Vente - Location / Gestion

101 Avenue de Paris - 78440 Gargenville

Agence ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 18h30

01 30 93 60 30

contact@kimeneau.com

ARTISAN PIZZAÏOLO

Évitez d'attendre, commandez vos pizzas par téléphone au

06 78 88 22 75



TOUS LES MIDIS • Du lundi au vendredi

Z.I. de Limay-Porcheville → Parking de l'entreprise ALPA

TOUS LES SOIRS • À partir de 18h00

Lundi Lainville → Parking face à la Mairie

Mardi Auffreville-Brasseuil → Parking Salle Municipale

Mercredi Fontenay-Saint-Père → Parking de la Croix

Jeudi Gaillon-sur-Montcient → Place de l'Église

Vendredi Guitrancourt → Place de la Mairie

Entreprise LEVEL

Maçonnerie générale

01.34.78.25.16
06.03.52.88.66

eric@levelentreprise.fr

40 route des mares,
95510 Villers en Arthies

Entreprise LEVEL



ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • ANTENNES TV • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE



J. GESLAN
01 30 63 92 54

DEVIS GRATUIT



Antenne télévision - Alarme intrusion - Vidéo protection
Internet - Wifi - Fibre optique

16 Route des Crêtes - 78270 MERICOURT

bureau@asprotection.org

www.antenne-service-protection.fr



POMPES FUNEBRES CRITON

01 34 77 04 89
societe.criton@wanadoo.fr

10, rue de Lorraine
78200 MANTES-LA-JOLIE

www.pompesfunebrescriton.fr



Jérémy FEUILLET

06 21 48 82 67

@jfd.frelon95@gmail.com

Jfd.frelon95

28 rue de la bucaille
95510 Aincourt

Récupération d'abeilles | Destruction de nuisibles

COACH ÉVÉNEMENTIELLE WEDDING & EVENTS DESIGNER

Créons un moment Authentique
Sensiblement respectueux de
Votre singularité &
Énergie positive

Johanna



Coaching
Events Planner & Designer
Location Photobooth



Scannez-moi !



MALFRAY Électricité

Électricité Générale • Alarmes Intrusions
& Incendie • Contrôle d'Accès • Vidéo
Surveillance • Interphonie • Automatismes

Fixe : 01 30 42 35 50 Port. : 06 21 04 15 09

Mail : contact@malfray-electricite.fr

www.malfray-electricite.fr



MENUISERIE
fenêtres pvc bois alu, agencement intérieur, parquet, cuisines
SERRURERIE
volet, portails, blindage de porte, ouverture de porte, alarme

06 58 66 10 04

menuiseriefd@gmail.com



VanDamme

Parcs & jardins

01 34 76 14 20

www.vandamme-parcsetjardins.com



INSTALLATIONS GÉNÉRALES D'ÉLECTRICITÉ

BÂTIMENT - INDUSTRIE
ÉCLAIRAGE PUBLIC - ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX



Entreprise RAOULT

01 30 94 13 79

ent.raoult@wanadoo.fr

29, 33, 35 Bis Rue Pierre Curie 78200 MANTES LA JOLIE



TAXI
des Yvelines



Mr Daniel GOMES

Tél. 06 80 58 83 12

Toutes distances sur réservation

Aéroports - Colis - Etc

4 Route de Mantes

78200 Buchelay

Break / Monospace 7 places

(Possibilité remorque sur réservation)

CB acceptée - Agréé CPAM

Commune - ST : Fontenay St Père



Terra Viridis

Artisans du paysage

Création et entretien de jardins

www.terraviridis.fr

06 60 90 23 84 - 06 62 21 03 50

LES CLÔTURES MANTAISES

ETUDE · PRESCRIPTION · POSE

CLÔTURES · PORTAILS · SERRURERIE · CONTRÔLE D'ACCÈS

01.34.77.35.97

37 ROUTE DE MEULAN 78440 guitrancourt

cloturesmantaies@gmail.com

POUSSET & FAUCRET

**Plomberie Chauffage
Ramonage**

Entretien chaudières Gaz - Fuel

Chauffe-eau solaire

Tél. 01 30 42 82 75

260 RUE JEAN JAURÈS 78520 FOLLAINVILLE-DENNEMONT

ANKABOIS

Exploitation Forestière

*Achat sur pied
Vente de bois de chauffage*

07 60 58 69 41

Agenda 2023

JANVIER

7	Fontenay-Amitiés	AG, Galette des rois
21	Maire	Vœux du Maire

FEVRIER

4	ADJ	Assemblée Générale
11	Fontenay-Amitiés	Belote
13	Mairie	Conseil Municipal des Enfants
16	Fontenay-Amitiés	Wok

MARS

4	Les Chasseurs	Repas
18	Comité des Fêtes	Carnaval

AVRIL

8	ADJ	Chasse aux œufs
16	La Fontenoise	Concours de pétanque
20	Fontenay-Amitiés	Sortie Chantilly

MAI

7	ADJ	Foire à Tout
8	Mairie	Cérémonie du 8 mai
13-14	ADJ	Théâtre des Chaparleurs
21	La Fontenoise	Concours de pétanque
22	Mairie	Conseil Municipal des Enfants
26	ADJ	Fête des voisins

JUIN

3	Fontenay-Amitiés	Repas des adhérents
17	ADJ	Comédie Musicale
18	La Fontenoise	Concours de pétanque
24	Comité des Fêtes	Fête de la Musique
30	Ecole	Fête des prix

JUILLET

1	Ecole	Fête des prix
13	Comité des Fêtes	Fête nationale
16	La Fontenoise	Concours de pétanque

SEPTEMBRE

3	La Fontenoise	Concours de pétanque
9	Comité des Fêtes	Forum des Associations
9-10	ADJ	Théâtre Jacky Goupil
22-23-24-25	Fontenay Amitiés	Voyage Alsace, Colmar-Strasbourg
29	Comité des Fêtes	Concours de Belote
30	Comité des Fêtes	Fête de la Saint Denis

OCTOBRE

1-2	Comité des Fêtes	Fête de la Saint Denis
15	ADJ	Marché à la Citrouille
15	Mairie	Salon Artistique
19	Fontenay Amitiés	Sortie restaurant
31	ADJ	Halloween

NOVEMBRE

11	Mairie	Cérémonie du 11 Novembre
17	ADJ	Beaujolais Nouveau
19	Fontenay Amitiés	Concours de Belote

DECEMBRE

2	Comité des Fêtes	Téléthon
7	Fontenay Amitiés	Repas de Noel
8	Mairie	Illumination du sapin de Noël
15	Mairie-CCAS	Remise des colis de Noël

MAIRIE DE FONTENAY-SAINT-PERE :

Place de la Mairie
78440 Fontenay-Saint-Père
Tél. : 01.34.79.11.21
Mairie-fontenay.st.pere@wanadoo.fr
www.fontenay-saint-pere.fr

Lundi et jeudi : 9h-12h et 16h-18h
Mardi : 9h-12h et 16h-19h
Mercredi : 11h-12h
Vendredi : 16h-17h30
Permanences le Maire et ses adjoints : sur RDV